

Kelou Ploubêr

N°93
Novembre 2019



Résidence seniors



Fontaine de Kerfons



École maternelle à l'écocentre du Trégor





Notre équipe municipale poursuit son travail pour faire aboutir les projets en cours. Ce mois-ci, le futur aménagement de la RD 11 rue Jean Marie Le Foll va débiter par les travaux de réfection du réseau d'eau potable et d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique et début 2020 l'aménagement sera réalisé. En ce qui concerne la voirie urbaine, le marché de la réfection des rues des ajoncs et de la roseraie a été attribué à l'entreprise Eurovia qui interviendra au premier semestre 2020. Quant au projet de la résidence seniors, le conseil municipal a validé en juin dernier la vente d'un terrain de la ZAC situé derrière la poste à la société Ages&Vie et le permis de construire a été déposé fin septembre. Pour l'adressage des habitations situées dans des hameaux, un groupe de travail composé d'élus et d'un personnel administratif a travaillé durant plusieurs mois pour déterminer une nouvelle dénomination des voies ainsi qu'une numérotation adaptée qui permettra ainsi de faciliter l'accès aux services de secours, de livraison et de courrier. Toutefois, je tiens à préciser que chaque hameau gardera son identité propre. Les propriétaires concernés recevront prochainement un courrier d'information indiquant leur nouvelle adresse et les invitant à venir en mairie retirer leur plaque de numérotation. En début d'année, la municipalité avait déposé un dossier au titre de l'appel à candidatures « Dynamisme des centres villes et bourgs ruraux » lancé par l'Etat, la Région, l'Etablissement Public Foncier et la Banque des Territoires pour la phase études. La commune a été retenue et pourra ainsi bénéficier d'une dotation de 30000 euros. Le projet global de la municipalité a pour objectif de définir un programme d'actions pour une approche thématique et transversale pour la valorisation et le développement du centre bourg en concertation avec la population. Cette étude portera sur les besoins de la population autant sur le logement, les commerces, loisirs et services de proximité. La mobilité et les déplacements seront également pris en compte dans cette étude.

Depuis quelques temps, je reçois des doléances pour des incivilités commises sur notre commune. Je ne peux que déplorer et condamner tous ces actes d'incivilité contraires au bien vivre ensemble. Je fais donc appel au civisme de chacun pour que notre commune conserve son cadre de vie agréable et convivial.

La fin d'année arrive à grand pas, et c'est l'occasion en mon nom et au nom de l'équipe municipale de vous souhaiter de passer de très bonnes fêtes et de vous donner rendez-vous pour les vœux du maire le samedi 11 janvier 2020 à 11h00 à la salle du Carec.

Le maire
Brigitte Gourhant

Derc'hel a ra da labourat hon skipailh-kêr ewit lakaat hon raktresoù da zont da vad. Krog vo er miz-mañ kempenn an RD11 ru Jean-Marie Le Foll gant labourioù adfichañ rouedad an dour-kêr, labourioù endondur ar rouedad an tredan ha hini ar pellomz. Echuet vefont e penn-kentañ 2020. Ewit pezh a sell an hentchoù-kêr, eo bet roet marc'had adfichañ ru al Lann ha hini ar Rozeg da embregerezh Eurovia ha lañset vo al labour gante e semestr kentañ 2020. Ewit raktrez Ti ar re gozh, oa bet fiziet gant ar C'huzul-kêr e miz Ewen diweañ gwerzh un dachenn war ar Zac lec'hiet a-drek an Ti-Post d'ar gevredigezh Age & Vie ha lakaet oa bet an aotre da gonstruiñ e miz Gwengolo.

Ewit chomlec'hioù an tiez lec'hiet er c'heriadennoù, o deus labourer e-pad meur a viz un toullad tud, reoù dilennet ha reoù ar melestrerezh ewit reiñ anoioù newez d'an hentchoù ha niverennoù d'an tiez ewit ma vo aresetoc'h da gavet anezhe gant servichoù ar chikour ha gant ar re en karg eus al lizheroù hag ar pakajoù. C'hoant am eus koulskoude da reiñ da c'hoût e vo miret he identelezh gant pep keriadenn. Kaset vo keloù a-benn nebeut d'ar berc'hennerien da zont d'an ti-kêr da gemer o flak gant o niverenn.

En sell da solutaat ar c'hreiz-kêr, en doa kinniget an Ti-Kêr ur raktrez ewit bezañ kandidat da "Dynamisme des centres villes et bourg ruraux" deus ar Stad, ar Rann-vro, annezadenn publik ar font ha Bank ar brouoù ewit lodenn ar studioù. Dibabet eo bet ar gumun ha roet vo dezhi 30 000 euros. Pal raktrez hollek an Ti-Kêr eo spisaat ur programmatik ha treuskiz ewit talvoudekaat ha diorroadur kreiz ar bourg ketkevred gant ar poblañs. Ar studi-se a sello deus ezhommoù ar poblañs kenkoulz ha deus al lojeiz, ar c'hoñverzioù, diduamanchoù ha servichoù a-dost. Konsideret vo ivez an dilec'husted hag an dilec'hiañ.

Abaoe un tamm amzer, a resevan klemmadurioù diwar-benn disevenderioù graet war hon zachenn. N'hallan nemet kondaoniñ ha keuziañ anezhe. N'int ket daoreoù dereat da vevañ asemblez. Gervel a ran neuze keodedegezh pep hini ewir ma virfe hon c'humun un endro plijus ha kengouviel.

Tostaat ar reomp buan deus fin ar bloaz hag un digarez eo e ma anv ha hini skipailh ar C'huzul-Kêr da souetiñ deoc'h da dremen gouelioù mat ha pediñ a ran ac'hanoc'h d'en em gavet adarre asamblez d'ar sadorn 11 a viz Genver 2020 e sal ar GAREC ewit hetoù an Ti-Kêr.

ÉDITORIAL

DOSSIER

Gestion du bocage	1
Fondation du patrimoine	1
Recensement de la population	2
Aménagement de la RD11	2-3
Résidence Seniors	4
Elections municipales	4
Lotissement communal	5
Aire de covoiturage de Kerauzern	5

VIE DE LA COMMUNE

Conseil Municipal Jeunes	6
Déchets sauvage	7

Repas des aînées	7
Ecole maternelle	8
Nos écoles	8-9
Déchèterie	9
Citoyenneté	9
Défibrillateurs	10
Maison de la justice et du droit	10
Isolation des combles	11
CPAM	11
Français de l'étranger	12

NOUVELLES ACTIVITÉS 13-14

ASSOCIATIONS	
Amicale laïque - Rederien plouber	15

Ruche artistique - ASELP Pilates	16
ASELP Informatique - Bibliothèque	
VTT - Plouz'anim - Cécile espoir	17
Les amis de Kerfons - Actimut	
ASELP Anglais	18

MOT DE L'OPPOSITION 19

CONSEILS MUNICIPAUX 20 à 24

Directeur de la publication : Brigitte Gourhant, Maire
Responsable de la rédaction : Louis Jégou
conseiller délégué à la Communication

Comité de rédaction :

Françoise Allain, Virginie Chauvet,
Catherine Goaziou, Louis Jégou,
Gabrielle Pentin, Armèle Robin-Diot.

Marie-Odile Rolland, Les associations de Ploubezre, Armèle R.D.,

Credit photos : Daniel Giraudon, Les associations de Ploubezre, Armèle R.D., François Vanghent

Gestion du bocage de bord de route : Préparation de la phase 2

La gestion du bocage du bord de route est un enjeu important pour la commune. Il est important de le préserver, et pour cela, il doit être géré convenablement pour continuer à profiter de ses avantages, sans qu'il ne provoque de dégâts sur les réseaux routier, téléphonique ou électrique. De plus, l'arrivée prochaine de la fibre nous oblige à dégager le réseau téléphonique.

Fin 2018, la commune initiait l'écriture d'un plan de gestion durable du Bocage de bord de route par la réalisation d'un chantier test sur la zone des routes du Quinquis et de Traou Jacob. Ce chantier, qui a demandé l'implication des propriétaires des parcelles riveraines des voies communales, a été un succès. En effet, grâce au blocage des voies durant la semaine des travaux, les abattages et élagages ont pu se faire en sécurité, et la plus grande partie du linéaire concerné a pu être traité, par les propriétaires eux mêmes ou à défaut, par les services communaux.

Le bois coupé par la commune a été vendu à la SCIC Bocagénèse pour alimenter des chaudières à bois locales. Forts de ce succès, nous allons continuer le travail par une zone située au nord est de la commune. Ce choix a été fait

en partenariat avec les services de LTC, sur des critères de priorité par rapport à la présence de réseaux aériens, et de quantité de bois à couper.

Dès la fin 2019, les propriétaires riverains des voies concernées se verront invités à une réunion au cours de laquelle la démarche leur sera présentée.

Puis, les arbres à abattre seront marqués par les services de LTC en binôme avec les propriétaires des parcelles.

Ensuite, une semaine sera programmée pour la réalisation des travaux, durant cette semaine, tout sera mis en œuvre pour que la réalisation des travaux se fasse en toute sécurité (dépose des réseaux aériens, banalisation des routes).

Enfin, les services de la commune s'occuperont des finitions : élagage des branches hautes avec un élagueur professionnel, et coupe sur certains linéaires si accord et signature d'une convention avec le propriétaire.

Nous espérons que ce chantier se passera au moins aussi bien que l'année dernière, et pour cela, nous comptons bien entendu sur la participation des propriétaires concernés.

Souscription auprès de la Fondation du Patrimoine

Les travaux de rénovation de la toiture de la chapelle de Kerfons devraient démarrer prochainement. Des subventions ont été accordées par le ministère de la Culture, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération mais le reste à charge pour la Commune est encore élevé, c'est pourquoi les Amis de Kerfons-Mignonned Kerfaoues ont soutenu l'ouverture d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine. Tous les renseignements se trouvent sur le site de Fondation du Patrimoine. Des dépliants sont à retirer en mairie. Les sommes versées permettent une réduction d'impôt, notamment une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-de-kerfons-a-ploubezre>



Aménagement de la RD 11

Présenté au Conseil Municipal du 18 octobre 2019, le projet de voirie de la RD 11, de la sortie du bourg de Ploubezre en direction de Plouaret a été adopté par la majorité.

Les premiers travaux concernent le changement d'une conduite d'eau potable et l'enfouissement des réseaux (électrique, téléphone), ils sont prévus dès le mois de novembre, avant le travail de voirie proprement dit début 2020 et d'aménagement paysager, le tout sur une longueur de 460m selon le schéma ci-dessous.

Une présentation du projet a été faite aux riverains le 17 octobre au CAREC.

Légende pour le plan Aménagement RD 11 : Le projet a pour orientations un effort sur la réduction de la vitesse des véhicules et une réorganisation de l'espace avec :

Sécurisation des cheminements piétons/vélos : de chaque côté de la chaussée avec une bordure séparative et des espaces verts ;

Réduction de la largeur de la voirie à 5,80 mètres ;

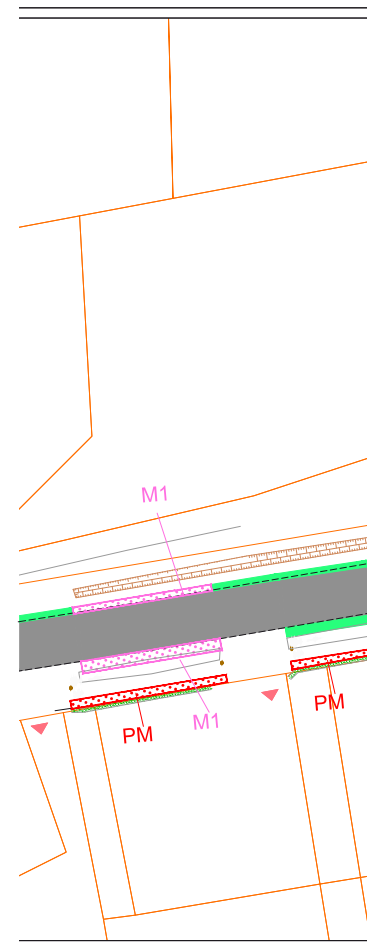
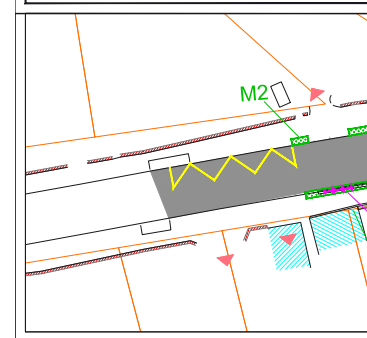
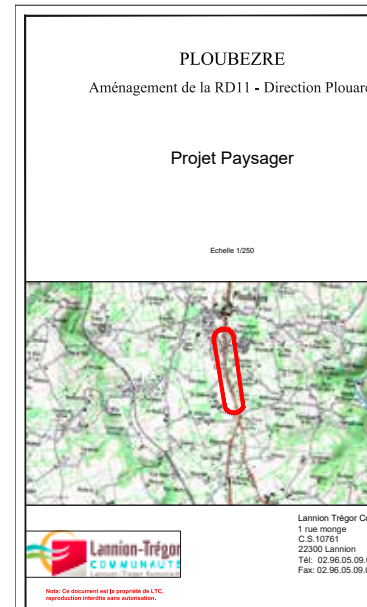
Sécurisation des arrêts de cars scolaire;

Travail sur l'aménagement paysager (embellissement du bourg et sécurisation).

A noter la priorité à droite sera applicable sur le nouvel aménagement, à l'exception des rues du Stade et de Kerguniou qui conservent un stop.

Un plateau surélevé sera réalisé au niveau du carrefour Angéla Duval avec une limitation à 30km/h qui s'appliquera au niveau de ce carrefour.

Un plan détaillé est visible à la Mairie.



Recensement de la population

Le prochain recensement aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**.

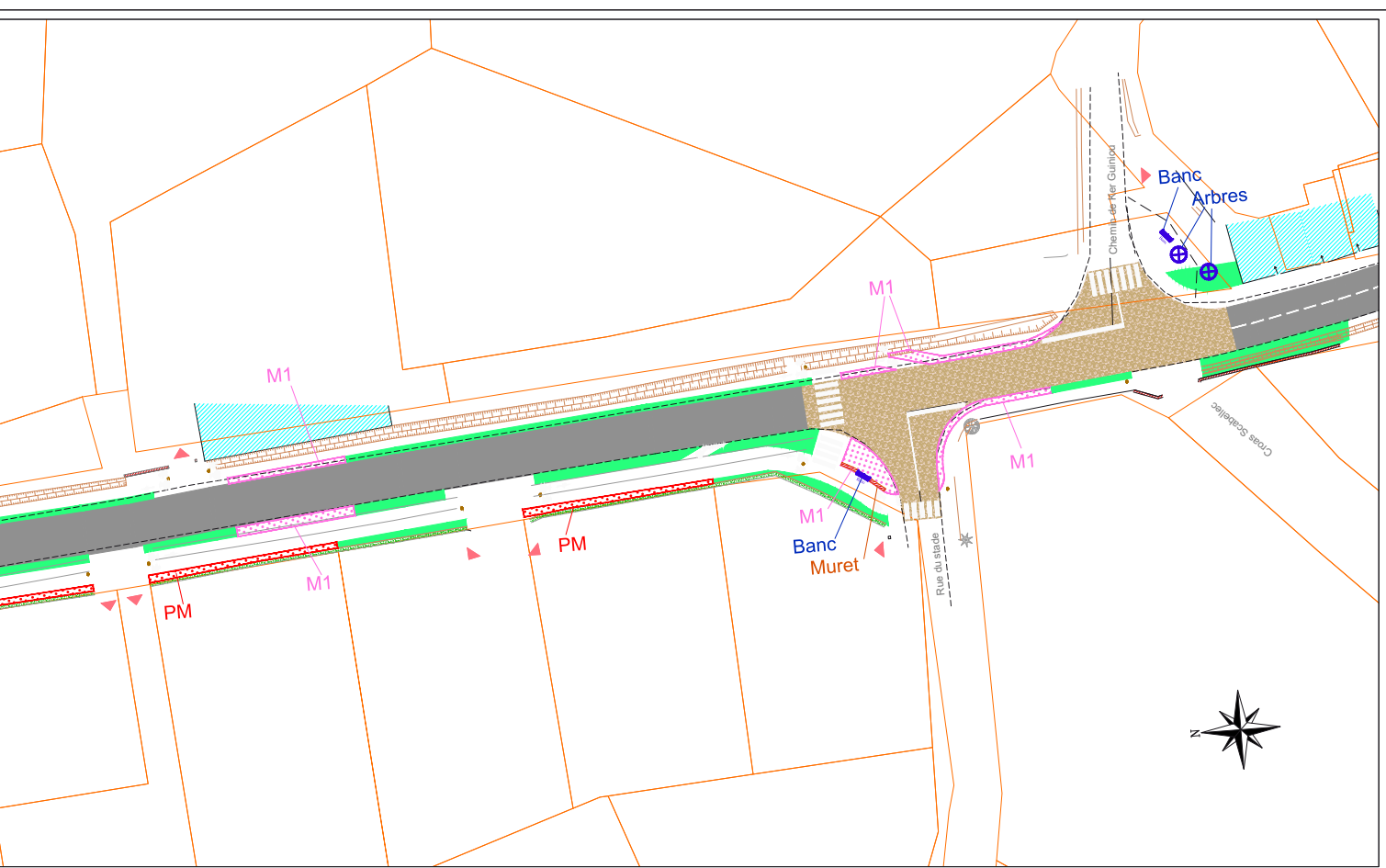
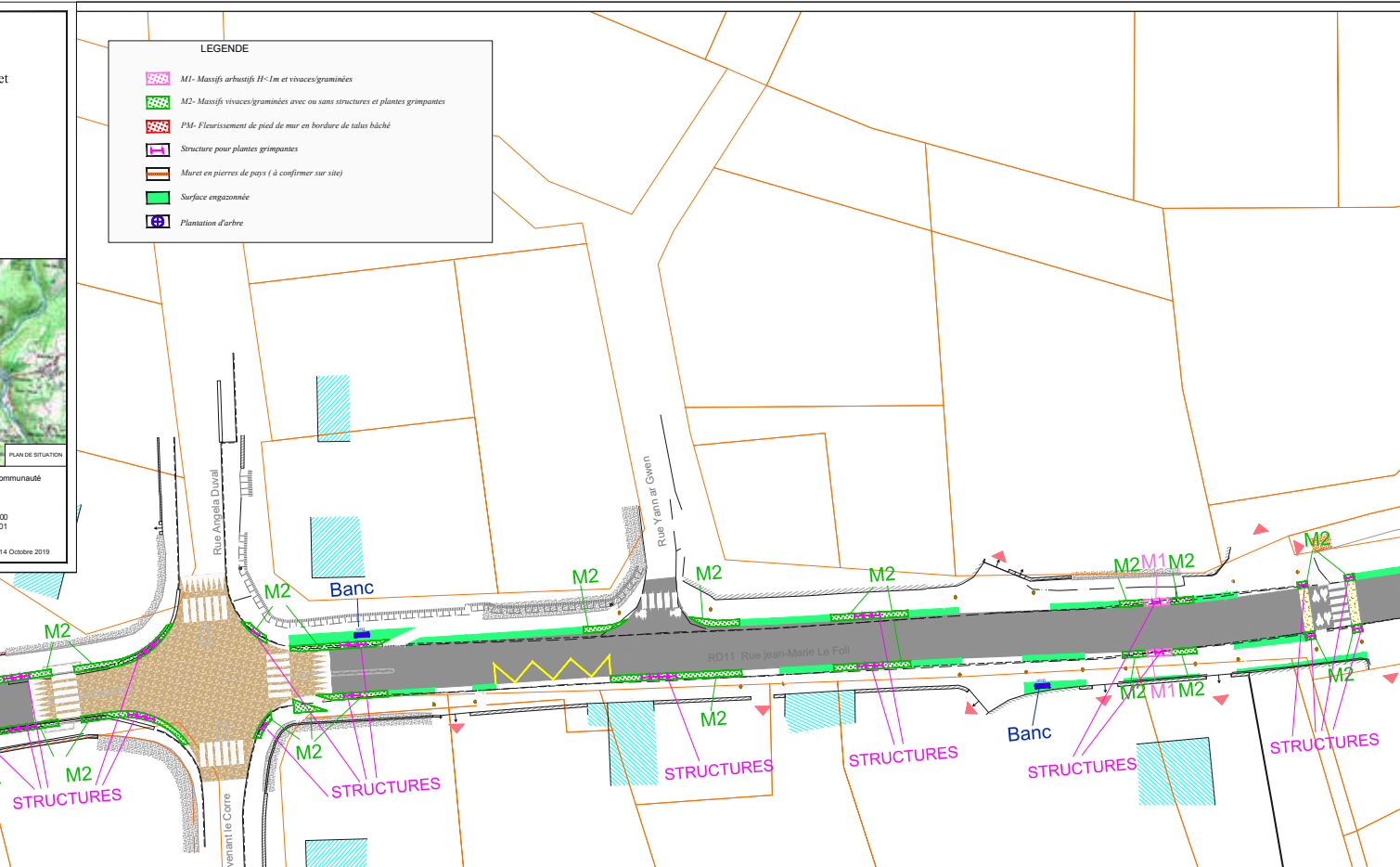
La commune de Ploubezre recherche 8 agents recenseurs disponibles sur cette période majeur et possédant le permis B. S'adresser à la Mairie 02 96 47 15 51.

Pour procéder à la collecte, les recenseurs, recrutés par la commune vont se présenter chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne.

À partir de là, deux possibilités s'offrent aux personnes recensées : soit elles répondent au questionnaire en ligne (près d'un habitant

sur deux avait choisi cette option en 2018), soit elles choisissent le format papier. Dans le cas de la seconde option, les personnes recensées se verront remettre une feuille de logement et un bulletin individuel. Et conviendront ensuite d'un rendez-vous avec les recenseurs afin qu'ils viennent les récupérer. Pour rappel, le recensement est obligatoire. Organisé et contrôlé par l'Insee, il vise à dénombrer la population française, décrire les caractéristiques démographiques et sociales de la population, mais aussi détailler et lister les caractéristiques des logements.





Résidence Seniors

La commune étant à la recherche de solutions nouvelles pour accompagner les personnes âgées en pertes d'autonomie, elle s'est adressée à la société « Ages & vie », pour la construction d'une résidence pour personnes âgées sur un terrain communal, proche du cabinet médical, situé dans la ZAC.

Ce projet de colocation porté par la société « Ages et Vie » comprendra 2 immeubles d'habitation.

Chaque immeuble sera composé :

- Au rez de chaussée, de 8 logements individuels pour personnes âgées issue de la commune ou du secteur et d'une pièce de vie avec cuisine où les résidents pourront participer à la préparation des repas.
- A l'étage, un logement de fonction pour les auxiliaires de vie et leur famille de type T4.



Ce projet répond aux attentes de la population, permettant à nos aînés de rester sur la commune dans un cadre de vie normal et ouvert à la société, il permet également de vitaliser le bourg, de stimuler le commerce local et de créer des emplois de qualité.

Ce projet a été présenté et adopté au conseil Municipal du 24 juin, après avis des autorités compétentes (Conseil départemental, Etat) les travaux doivent débuter au 1^{er} semestre 2020 et devraient être achevés début 2021.

Elections municipales 2020 !

Les prochaines élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2020**.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être faites avant le **7 février 2020**.

Pour s'inscrire sur la liste électorale, vous devez présenter l'un des documents suivants :

Carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)

Passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Après un déménagement, il faut demander votre inscription sur les listes électorales de la mairie de votre nouveau domicile.



Lotissement communal Rue Pierre Marzin

Ce lotissement de 10 lots est situé à 500 mètres des commerces du bourg et de la zone de park Izellan et proche des équipements : écoles, cabinet médical, salle de sports. Les transports en commun desservent le parking de la poste. Il est entièrement viabilisé (y compris en gaz).

Il reste 3 (2, 4 et 9) lots disponibles

Pour tous renseignements ou réservation : mairie de Ploubezre 02 96 47 15 51



L'aire de covoiturage de Kérauzern

L'aménagement de l'aire de covoiturage qui comprend les travaux d'enrobé 5 136,50 €, et la pose de deux panneaux pour un montant de 407 € HT,

L'aide à la voirie communale de LTC est de 2147.60 € HT.



Banque Alimentaire

La prochaine collecte de la banque alimentaire est prévue à l'intermarché de Ploubezre **les vendredi 28 et samedi 29 novembre**. Réservez un bon accueil à nos bénévoles au service des plus démunis de notre territoire.

Tél:
02 96 46 72 31

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h/19h30
et le Dimanche matin



Conseil Municipal des Jeunes



ELECTIONS D'UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Voilà déjà deux années que le Conseil Municipal Jeunes de Ploubezre mène des actions sur la commune. Il est déjà temps de penser à l'élection d'un nouveau conseil car les conseillers sont élus pour deux ans.

Si vous voulez vous investir pour votre commune, faire des propositions, continuer des projets tel que le goûter gratuit pour les jeunes de Ploubezre, n'hésitez pas, et inscrivez-vous pour proposer votre candidature au prochain Conseil Municipal Jeunes !!

Vous avez entre 8 et 15 ans vous pourrez voter pour les candidats que vous voulez.

Vous avez entre 9 et 13 ans vous pouvez être élus comme conseiller municipal jeunes.

Pour cela vous trouverez en mairie ou sur le site Internet de la commune, le document qui vous permettra de proposer votre candidature. Indiquez votre slogan (une phrase courte qui exprime une idée) et votre profession de foi (vos projets si vous êtes élu) pour les élections.

Alors n'hésitez pas et venez vous renseigner à la réunion qui aura lieu

le samedi 16 novembre prochain à 11h00 au Carec.

Les candidatures seront à déposer avant **le 30 novembre** en mairie, et les élections se dérouleront en mairie pendant la **semaine du 09 au 14 décembre.**

Deux tables de ping-pong en accès libre.

Deux tables de ping-pong viennent d'être installées sur l'esplanade près de la salle André Paugam en accès libre.

L'origine de ce projet vient d'un souhait du Conseil Municipal des Jeunes de Ploubezre, qui demandait plus de jeux en accès libre sur la commune. Ils ont donc proposé des tables de ping-pong.

Après un travail de recherche et en collaboration avec les services techniques ils ont choisi un modèle de tables accessibles aux personnes en situation de handicap.

Après la présentation de leur projet en conseil municipal adultes, celui-ci a voté en faveur de cette proposition qui va dans le sens de permettre à chacun, jeunes et moins jeunes, d'accéder à des activités sportives et de loisirs.

L'inauguration des tables à eu lieu samedi 12 octobre dernier, elles sont dès à présent disponibles pour tous. N'oubliez pas de vous munir de vos raquettes et de vos balles !!



Visite du Conseil Municipal des Jeunes au Conseil Départemental.



Les élus du CMJ au Conseil départemental en présence de Mme Bastard Conseillère départementale.

D'autre part, Le conseil municipal des jeunes de Ploubezre a donné en 2018 un nom à la rue pour se rendre aux écoles.

C'est au moment où la France a gagné la coupe du monde de football et obtenu sa deuxième étoile de champion du monde que les jeunes du conseil ont choisi le nom de la « rue des deux étoiles ». Ils ont trouvé que cela se prêtait très bien au nom de la rue des écoles car, pour notre commune, nos deux écoles sont comme deux étoiles.

Le Conseil Municipal des Jeunes vous invite à l'inauguration du nom de la rue qui se fera le **vendredi 22 novembre à la sortie des écoles vers 16h30.**

Déchets sauvages

Depuis quelque temps, nous avons constaté que de plus en plus de citoyens abandonnent leurs déchets dans des lieux non appropriés.

Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue ou dans un lieu public ou privé non approprié fait l'objet d'une amende pénale.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une [amende forfaitaire](#) de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)

- 180 € au-delà de ce délai.

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1500€, ainsi que la confiscation du véhicule.



Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ? Oui, à ce titre, il existe des sanctions à la fois au sein du code pénal et du code de l'environnement.

Une première disposition pénale vise les dépôts sauvages en méconnaissance des prescriptions imposées en matière de collecte des déchets. L'amende forfaitaire de 2^{ème} classe est de 35 euros. « ... notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures. » article R. 632-1 du Code pénal

De manière plus générale, une deuxième disposition pénale vise cette fois les dépôts sauvages indépendamment des services de collecte. Le montant de l'amende forfaitaire est de 68 euros. Article R. 633-6 du Code pénal.

Une troisième disposition pénale vise le dépôt sauvage spécifiquement accompli à l'aide d'un véhicule. Les contraventions de 5^{ème} classe peuvent entraîner la suspension du permis, l'immobilisation du véhicule, d'un retrait de points (jusqu'à 6 points). Elles sont punies d'une amende de 1 500 euros. Il s'agit d'une amende pénale, et non d'une amende forfaitaire. Par conséquent, l'amende ne peut être minorée ou majorée. Elle est prononcée par un juge. Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (voire 3 750 € s'il s'agit de déchets professionnels). Article R. 635-8 du Code pénal.

Rappelons que le maire d'une commune dispose également d'un pouvoir de police administrative pour lutter contre les dépôts sauvages.

Repas des aînés

Le 28 septembre, au Carec, c'était le rendez-vous attendu par beaucoup d'entre vous le dernier samedi du mois de septembre : cette année, la réglementation sur la protection de vos données personnelles ne nous ont pas permis de vous adresser un courrier à votre domicile, merci donc aux 260 convives de plus de 68 ans à avoir répondu favorablement aux invitations relayées par le kelou et par la presse.

Quoi de plus sympathique que de se retrouver autour d'un bon repas et avoir l'occasion de se revoir ou aussi de faire connaissance. Ce repas qui nous réunit fait partie des moments privilégiés riches en amitié qui rassemblent notre communauté et rappellent l'importance de nos valeurs faites d'humanité et de solidarité

Nous remercions chaleureusement Manu et toute son équipe qui, avec le même enthousiasme, nous préparent un repas de fête. Merci également au personnel communal qui, comme chaque année a participé au service, Cette journée est également l'occasion de remercier les membres du conseil d'administration du CCAS, de la commission personnes âgées et les bénévoles des colis de Noël pour leur implication désintéressée au service des aînés de nos concitoyens.



Ecole maternelle

Enseignement bilingue breton – français à l'école maternelle publique de Ploubezre

Réunion d'information le 12 novembre

Une réunion d'information aura lieu mardi 12 novembre à 18h30 à la salle du CAREC pour présenter cette nouvelle offre, proposée désormais à Ploubezre pour la rentrée 2020. Elle sera co-animée par la mairie, les inspecteurs de l'Education Nationale et l'Office Public de la Langue Bretonne, qui présenteront le fonctionnement de l'enseignement bilingue à l'école publique et les avantages du bilinguisme précoce.

L'ouverture d'une telle filière débute par la mise en place d'une classe maternelle, avant son déploiement les années suivantes dans les niveaux supérieurs, au fur et à mesure de l'avancement des élèves (CP en 2021, CE1 e 2022 ...). **Pour l'année 2020 elle concerne les enfants nés en 2018, 2017, 2016 et 2015**, habitant à Ploubezre ou dans une commune ne disposant pas d'une telle offre.

Une politique partagée par l'Etat et la région Bretagne

Ce projet, mené conjointement par la mairie, l'Education Nationale et l'OPLB s'inscrit dans le cadre de la Loi de refondation de l'école de 2013 qui dispose que l'enseignement des langues régionales doit être favorisé et que l'enseignement bilingue français – langue régionale est encouragé dès la maternelle. Depuis la fin 2015 la convention spécifique signée entre l'Etat et la Région Bretagne pour la période 2015-2020 permet d'aller plus loin dans l'affirmation de cet engagement partagé puisqu'elle ne retient plus la notion de seuil minimal d'élèves pour les ouvertures de nouvelles filières. Enfin, la nouvelle carte des pôles bilingues actée par le Recteur d'académie, et qui organise l'enseignement bilingue de la maternelle au lycée, prévoit une extension de l'offre bilingue à l'école maternelle de Ploubezre, pour la rentrée de septembre 2020.

Fonctionnement et avantages de l'enseignement bilingue

L'enseignement bilingue à l'école publique suit les programmes officiels de l'Education Nationale et est basé sur la parité horaire : l'emploi du temps est le même qu'en filière monolingue mais la moitié du temps en classe se déroule en breton et l'autre moitié en français. Les évaluations faites par l'Education Nationale montrent que les élèves provenant de ces filières ont des résultats équivalents en français. Ces filières sont ouvertes à tous. La majorité des élèves sont issus de familles qui ne pratiquent pas la langue bretonne, et sont parfois originaires d'autres régions ou même d'autres pays. L'école assure la transmission de cette deuxième langue et le bilinguisme précoce, favorisé par la pratique quotidienne des deux langues donne des atouts précieux aux enfants : ouverture culturelle, apprentissage facilité des langues étrangères, développement des capacités dans les domaines scientifique et artistique, renforcement de l'apprentissage de la langue maternelle, plus grande compétence à conserver ses compétences mentales à un âge avancé. Enfin, le taux de réussite aux examens pour les élèves provenant de ces filières est excellent et la maîtrise du breton est devenue un atout dans le monde professionnel (1400 postes de travail)

Pratique

Les préinscriptions se font en mairie pour les personnes de Ploubezre comme pour les familles des communes alentours. Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à la mairie ou à l'OPLB, auprès de M. Guillaume Morin : 02 96 37 50 24, ofis22@opab.bzh

Nos écoles = Les deux étoiles

Pendant la pause estivale de nombreux travaux ont été effectués par les équipes des services techniques :

- Toutes les classes sont maintenant équipées de vidéo-projecteurs en élémentaire.
- En maternelle, de nouveaux tracés de jeux ont été marqués au sol, sur la cour.
- De belles étagères de rangements ainsi que des bacs à jeux sur roulettes ont été fabriqués par les agents de la commune, afin de pouvoir les sortir sur la cour au moment des récréations, puis de les ranger dans le local à vélos.
- 5 bacs de potagers en carrés ont été installés sur les parties enherbées. D'autres travaux sont en cours, notamment l'installation d'une nouvelle structure de jeux en maternelle, le changement de l'éclairage du couloir, la pause de nouveaux stores. En élémentaire, la cours de récréation a été repensée par l'équipe enseignante et les personnels et sera modifiée pour proposer un meilleur équilibre entre les jeux collectifs et les jeux calmes. Ainsi, chaque élève pourra mieux trouver sa place dans ce lieu parfois agité durant les différentes pauses de sa journée d'école. Dans le restaurant scolaire, une cloison a été installée pour organiser un coin dédié aux petits et ainsi permettre que les enfants puissent manger dans des conditions plus calmes.



Visite de l'objèterie

Le 1^{er} octobre, les élèves de la classe de CP se sont rendus à l'Objèterie. Ils ont pu observer ce qui pousse dans le potager et comprendre le rôle de la pollinisation des fleurs par les insectes. Dans un second temps, ils ont fabriqué un objet à partir d'objets recyclés (pot à crayon). Enfin, ils ont visité l'Objèterie.



Dépôts des professionnels dans les déchèteries

Trajectoire zéro déchets

Dans un objectif de **réduction et de valorisation des déchets**, une nouvelle organisation est mise en place au 1^{er} novembre, concernant l'accès des professionnels aux déchèteries.

Six déchèteries leur seront désormais accessibles, spécialisées pour accueillir leurs dépôts.

A savoir :

- L'objèterie de Lannion
- Pleumeur-Bodou
- Pleumeur-Gautier
- Minihy-Tréguier
- Ploumilliau
- Le Vieux Marché

A noter : l'ensemble des 13 déchèteries (y compris celles ouvertes aux professionnels) du territoire restent accessibles aux particuliers, avec des véhicules d'une hauteur inférieure à 2,05 m.

Modalités d'accès des professionnels dans les déchèteries spécialisées

Pour accéder aux déchèteries, les professionnels devront au préalable **signer une convention avec Lannion-Trégor Communauté**.

Ils se verront ensuite attribuer une **carte d'accès** (les déchèteries spécialisées ayant été équipées de portiques). Le contrôle et l'enregistrement des dépôts se feront par le personnel des déchèteries.

Lannion-Trégor Communauté se donne plusieurs semaines pour apprécier cette nouvelle organisation, mieux identifier les professionnels et les volumes déposés. **Aucune tarification ne sera instaurée durant cette période.**

Courant 2020, une tarification incitative progressive sera mise en place pour leurs dépôts, conformément au principe « producteur-payeur ». Des comités de suivi et d'évaluation seront également réunis pour mesurer l'efficacité de ces nouvelles dispositions.

Pour toute question, contactez le 02 96 05 55 55

Citoyenneté

Nuisances sonores

Le savoir-vivre préserve les relations de bon voisinage : éviter de mettre son poste de radio en continu dans le jardin..., avvertir si on donne une petite fête, ne pas enfumer son voisin à coups de barbecues répétés, etc

Extrait concernant les horaires autorisés pour faire du bruit.

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

Défibrillateurs

Règlementation ERP et DAE : Un décret du 19 décembre 2018, qui est pris pour l'application des articles L. 123-5 et L. 123-6 du code de la construction et de l'habitation, a pour objet de préciser les types ainsi que les catégories d'établissements recevant du public, qui sont tenus de se munir d'un défibrillateur automatisé externe. Ainsi, les propriétaires des établissements recevant du public (ERP), mentionnés à l'article L. 123-5 du code de la construction et de l'habitation, installent le défibrillateur automatisé externe au plus tard : le 1^{er} janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3

La commune vient donc d'installer **3 défibrillateurs** (ERP catégorie 3) : **Salle des sports, Entrée extérieure de la salle André Paugam, Carec, Hall intérieur et Mairie, extérieur (coté salle Marie Curie).**

Le propriétaire du défibrillateur veille à la mise en œuvre de la maintenance du défibrillateur et de ses accessoires et des contrôles de qualité prévus pour les dispositifs médicaux qu'il exploite. La maintenance est réalisée soit par le fabricant ou sous sa responsabilité, soit par un fournisseur de tierce maintenance, soit, si le propriétaire n'est pas l'exploitant, par l'exploitant lui-même.

Références : Gazette des communes ; Décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018, JO du 21 décembre 2018.



Maison de justice et du droit de Lannion

5 boulevard Louis Guilloux - 22300 LANNION

Tél : 02 96 37 90 60 / <https://www.service-public.fr/>

Horaires d'ouverture

- Le Lundi : de 08h45 à 12h15 de 13h30 à 17h00

- Du Jeudi au Vendredi : de 08h45 à 12h15 de 13h30 à 17h00

Adressez vous à la maison de justice et du droit, lieu d'accès au droit mais aussi un lieu de justice. Ou on se préoccupe d'apporter la connaissance du droit, de régler des conflits, notamment pour éviter le passage devant le juge ». Cet espace est également dédié à la conciliation et à la médiation, en cas de litiges civils. Pour des conseils dans différents domaines, notaires, avocats, huissiers, association d'aide aux victimes, assurent des permanences à la même adresse. Ouverte à tous, vous pourrez y obtenir gratuitement et en toute confidentialité une information juridique personnalisée et faire le point sur une difficulté administrative ou juridique.

Droit des femmes et des familles

Un problème de pension alimentaire, une question sur la procédure de divorce, ou sur la garde alternée...

Inspection du travail

Un problème avec votre employeur, votre contrat de travail ou un besoin de renseignement en droit du travail...

Huissier de justice

Un problème d'expulsion, de dette ingérable, un risque de saisie,...

Le conciliateur de justice

Un problème de voisinage, de consommation, de co-propriété,...

Notaire

Vous avez une question concernant, une succession, une donation, votre régime matrimonial ou encore l'achat ou la vente d'un bien immobilier.



DÈS LE 4 NOVEMBRE 2019

Le gilet haute visibilité
devient **OBLIGATOIRE**
à tous les élèves
détenant une carte
de transports scolaires.

TRANSPORTS SCOLAIRES

GESTE MINI, SÉCURITÉ MAXI
Bihan ar jestr, bras ar surentez

Isolation des combles, murs et planchers bas et remplacement des chaudières à énergie fossile pour 1 € : soyez vigilant(s)!



L'isolation des combles à 1 euro et autres* sont des **offres commerciales** basées sur le mécanisme des CEE (Certificats d'Economie d'Énergie), proposés par des entreprises signataires d'une charte avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, dans le cadre du dispositif « Coup de pouce économies d'énergie ».

Ces dispositifs ne sont pas une arnaque mais ils représentent un marché juteux qui n'attire pas que des bons professionnels et certaines entreprises en profitent pour démarcher les particuliers prétextant le faire sous couvert **du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Ministère de l'Economie et des Finances. Or, les services de l'Etat ne sont pas à l'origine de sollicitations commerciales par téléphone, courriel, courrier ou visite à domicile.**

Si vous constatez des comportements frauduleux, rapprochez-vous de la Direction Départementale de la Protection des Populations - 9 rue du sabot BP 34 - 22440 PLOUFRAGAN - Tél. : 02-96-01-37-10 – Mail : ddpp@cotes-darmor.gouv.fr - Accueil téléphonique : lundi au vendredi de 9h à 12h/14h-17h).

Si vous constatez des comportements frauduleux, rapprochez-vous de la Direction Départementale de la Protection des Populations - 9 rue du sabot BP 34 - 22440 PLOUFRAGAN - Tél. : 02-96-01-37-10 – Mail : ddpp@cotes-darmor.gouv.fr - Accueil téléphonique : lundi au vendredi de 9h à 12h/14h-17h).



Règles de base pour éviter les arnaques :

- > Ne pas donner suite à un démarchage ;
- > Ne pas communiquer son numéro d'avis fiscal ;
- > Ne pas souscrire à une offre de financement adossée au dispositif ;
- > Rencontrer un conseiller du Point Info Habitat pour déterminer de manière neutre et gratuite les travaux d'économie d'énergie les plus pertinents pour son logement ;
- > Faire appel à des professionnels qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ;
- > Exiger de l'artisan une visite technique préalable au chantier afin d'identifier ses contraintes ;
- > Exiger un devis détaillé avant tout démarrage de travaux, même si le coût est limité à un euro ;
- > Faire vérifier le devis avant toute signature auprès d'un conseiller du Point Info Habitat.

Il est préférable d'être à l'initiative de la démarche pour anticiper le projet et éviter les pièges.

** isolation des murs, planchers bas et remplacement des chaudières fioul, gaz et charbon par un équipement moins énergivore (PAC, chaudière biomasse) pour 1 €.*

Le Point Info Habitat est un service public ouvert à tous, donnant des conseils neutres et gratuits.

LANNION : Maison communautaire

7, boulevard Louis Guilloux

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30, Samedi : 10h-12h

Fermé le mardi après-midi et le vendredi après-midi

Tél : 02 96 05 93 50

info.habitat@lannion-tregor.com

Pour mieux vous servir

La Cpm vous accueille
dans de **nouveaux locaux**

17 boulevard Louis Guilloux
(Espace administratif et social de Kermaria)
du lundi au vendredi
8h30 -12h30 & 13h30 -17h

> **Renseignements téléphoniques au 36 46 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30** (service 0,06 € / min + prix de l'appel)

> **Services en ligne sur internet : www.ameli.fr**



Une seule adresse postale pour vos envois de courriers
CPAM - 22024 Saint Briec Cedex 1

Français de l'étranger

Dans le Kelou précédent, un jeune de Ploubezre, avait présenté son pays d'adoption, les USA et la région où il vit aujourd'hui ! la Californie. Il s'agit de Olivier ROZAY, originaire de Kerviziou, Ploubezre.

De Ploubezre au désert de Dubaï

Après une formation d'ingénieur à l'Institut des Sciences du Numérique à Brest, j'ai eu l'opportunité de rejoindre une société du sud de la France. L'entreprise ouvrait un bureau à Dubaï, et cherchait un jeune diplômé pour gérer des contrats de maintenance sur des tours du quartier de la Marina. Je n'étais pas particulièrement attiré par Dubaï et le Moyen-Orient. A l'époque je rêvais plutôt d'Amérique du nord. Cependant, mon ambition était de travailler à l'étranger coûte que coûte. J'ai donc accepté la proposition et sauté dans l'avion le 1^{er} Novembre 2014.

Voilà maintenant 5 ans que je vis à Dubaï. Je travaille aujourd'hui pour une filiale locale d'un grand groupe français de l'Energie, sur le projet Expo2020. L'exposition universelle de Dubaï est un événement majeur pour la région. Il se déroulera du 20 Octobre 2020 jusqu'au 10 Avril 2021. Des moyens colossaux ont été investis pour créer et construire un site immense dans le désert pour accueillir les 25 millions de visiteurs.

Dubaï est la 2^{ème} ville des Emirats Arabes Unis après la capitale Abu Dhabi située à seulement 100 kilomètres. La ville et le pays en général attirent énormément d'étrangers de tout horizon. Sur 11 millions d'habitants, 10 millions sont des « expatriés » avec seulement 1 million de « locaux ». C'est une ville multiculturelle, même si la majorité vient des pays asiatiques comme l'Inde, le Pakistan ou les Philippines. Mon cercle d'amis se compose de différentes nationalités : Gallois, Anglais, Syrien, Italien, Canadien, Libanais, Espagnol...

La vie et la météo y sont très agréables une bonne partie de l'année. Il pleut très peu, seulement 5 à 6 jours par an. D'octobre à fin mai, les températures varient entre 25 et 35C°. Les gens sortent beaucoup et profitent de la plage et la piscine (la majorité des tours et quartiers résidentiels possèdent une piscine privée). De juin à septembre, les températures sont caniculaires atteignant parfois les 50C°



et ne descendant rarement en dessous des 40C°. Pendant cette période, les activités en extérieur sont extrêmement limitées, et les gens restent souvent cloîtrés chez eux ou dans les immenses centres commerciaux. Tous les bâtiments sont équipés de climatisation.

Dubaï est une ville très tolérante. La consommation d'alcool y est autorisée dans les nombreux restaurants, bars et boîtes de nuit de la ville. Cependant, l'alcool coûte très cher, comptez en moyenne 12 euros pour une pinte. Le coût de la vie est très élevé, mais les salaires y sont aussi nettement supérieurs à la France.

En termes d'activités, les locaux et expatriés aiment partir camper le week-end dans le désert ou faire des treks en montagne dans le nord et dans le pays voisin en Oman. De mon côté, je pratique le triathlon (Enchaînement de nage en mer, vélo et course à pied) depuis quelques années, et participe à de nombreuses courses dans la région. Lors des nombreuses visites de ma famille ou des mes amis, nous en profitons pour visiter les endroits importants de la région : visite du Louvre et de la Grande mosquée à Abu Dhabi, balade dans les dunes de sable et le désert, visite des souks d'épices et d'or dans le vieux Dubaï et enfin, admirer la tour Burj Khalifa la tour la plus haute du monde qui culmine à 828 mètres.

Malgré la distance, je reste très attaché à la Bretagne et Ploubezre. Je rentre chez mes parents une à deux fois par an pour profiter de la verdure. J'aime aller me balader et faire du vélo entre Ploubezre et Tonquédec, ou prendre l'air sur la côte du Granit rose. J'ai pendant très longtemps été joueur de foot à l'US Ploubezre, notamment dans les équipes de jeunes et seniors. Je suis également à distance les résultats de mon équipe de cœur, l'En Avant Guingamp, en espérant une remontée en Ligue 1 dès que possible.

Kenavo
Simon

Nouvelles activités / Obererezhioù nevez

Changement de propriétaire

Gurwan et Cindy Guillard succèdent à Eric et Priscilla Lemée à la boulangerie « le fournil Saint-Michel », situé sur le parking d'Intermarché.

Gurwan Guillard : "je travaillais avec Eric Lemée depuis dix ans, donc je connais bien la maison et je repars avec la même équipe, 2 vendeuses, 1 boulanger, 1 pâtissier et un apprenti pâtissier, mon souhait est de développer la boulangerie et la pâtisserie."

Du mardi au samedi, de 7 h à 19 h 30. Dimanche, de 7 h à 13 h,

Contact : tél. 02 96 47 15 58



Paysagiste

Quentin LAHER, depuis maintenant 10ans, je me suis installé à Ploubezre depuis quelques mois.

Je fais l'entretien des jardins, la taille, la tonte, du débroussaillage, du désherbage des massifs ou leur remise en état et tout ce qui touche à l'entretien du jardin.

Je fais partie d'une coopérative qui fait 50% de crédit d'impôt.

Contact : Laher Paysage, tél. 06 19 62 78 93



Plaquiste

Romain Meudec vient d'ouvrir son enseigne de plaquiste, RM plaquiste. "Ça fait quatorze ans que je travaille dans le métier, dont trois ans en tant que conducteur des travaux. L'idée de m'installer à mon compte me trottait dans la tête depuis plusieurs années. Je fais de l'isolation, l'étanchéité à l'air, l'aménagement de maison et de combles."



Armor Désembuage

Installé à Ploubezre près de chez vous depuis peu après plusieurs années d'expérience dans le désembuage je vous encourage à nettoyer votre installation de chauffage.

Le désembuage est conseillé tous les 5 à 6 ans sur les installations de chauffage. 6 panes sur 10 d'une chaudière sont dues aux boues dans votre installation. Certains radiateurs restent froids dans le bas, ils se percent, des zones froides apparaissent aussi dans le plancher chauffant et la consommation d'énergie augmente d'une année sur l'autre.

Après un désembuage, tous les problèmes sont réglés.

Faites des économies d'au moins 25% de consommation d'énergie

Armor désembuage reste à votre service - Devis gratuit

Tél. : 06 10 72 08 98 - armordesembouage@gmail.com



Coiffure à domicile, Émilie Le Morvan



Émilie Le Morvan a une expérience de dix-huit ans, après avoir acquis cette expérience dans plusieurs salons de la région a décidé de créer sa propre enseigne

"Je propose mes services comme coiffeuse à domicile, sur Ploubezre et les communes environnantes.

Je propose mes services pour toute la famille : enfants, femmes et hommes."

Contact : tél.06 15 40 36 71 ou par courriel : emilielemorvan@yahoo.fr

Lithothérapeute : Les pierres d'Elise

Les bienfaits des pierres vous accompagnent dans votre quotidien. Découvrez leurs vertus et apprenez à utiliser les pierres grâce à la lithothérapie.

La lithothérapie est une médecine douce qui consiste à utiliser l'énergie des minéraux dans le but de rééquilibrer et harmoniser le corps et l'esprit. Les cristaux émettent des vibrations naturelles capables d'améliorer le bien-être d'une personne à proximité.

Le soin énergétique est une pratique à visée thérapeutique qui réunit le corps et l'esprit. Je travaille par apposition des mains, à fluidifier et libérer les blocages énergétiques qui ont une origine émotionnelle et donnent lieu à diverses pressions et symptômes (douleurs musculaires, insomnies, maux de tête, sensation de mal être...). Au fil des séances la personne se défait de charges physiques, émotionnelles et mentales encombrantes. La réharmonisation des énergies à pour effet de lâcher prise avec le stress, les angoisses, procure un apaisement aussi bien mental que physique, amenant la personne vers un bien-être naturel et durable.

Contact : Elise Le Berre

Sur rendez-vous en cabinet ou à domicile.

Nature et bien-être, rue Jean-Jacques Audubon, zone du Rusquet, 22300 Lannion

Tél. : 06 64 62 99 96

Facebook : Les pierres d'Elise – Lithothérapeute Energéticienne



Réserve du Trégor – ASPAS

La Réserve de Vie Sauvage® du Trégor, sillonnée par le Léguer, offre à la nature 60 ha de tranquillité. Composée principalement de futaies et de taillis, pourvue d'une ripisylve (végétation naturelle de bords des cours d'eau) très peu altérée, cette Réserve labellisée par l'ASPAS en 2013 accueille une biodiversité très riche. Ce lieu exceptionnel fait partie des 1% de territoire intégralement protégés en France.

Une multitude d'oiseaux (Martin pêcheur, bergeronnette des ruisseaux, chouette hulotte) côtoient d'innombrables insectes (papillons, caloptéryx, etc.) ou d'autres invertébrés, comme l'escargot de Quimper, endémique de Bretagne.

Mais les stars locales sont incontestablement la loutre, qui témoigne de la bonne qualité de l'eau et de l'habitat exceptionnel fourni par les berges, les chauves-souris (petit rhinolophe, grand rhinolophe...), ou encore le saumon Atlantique, ce poisson migrateur qui vit alternativement en eau douce et en mer.

L'essentiel du Léguer est naturel. Il n'existe plus d'ouvrage totalement infranchissable sur le cours d'eau depuis l'effacement en 1996 du barrage de Kernansquillec. Le libre déplacement des sables et graviers permet la formation de belles frayères pour la lamproie marine, et aujourd'hui,

la population du saumon Atlantique est considérée comme optimale.

Quelques règles sont en vigueur sur le site, afin de préserver la richesse naturelle

de ce lieu et permettre à la nature de s'exprimer librement et sans contrainte. La chasse, la pêche et l'exploitation de bois sont des pratiques interdites, tout comme le camping sauvage et les feux. Par respect de la faune, les chiens doivent également être tenus en laisse.

La nature n'est pas pour autant mise sous cloche ; randonneurs curieux ou aguerris, photographes, joggeurs ou VTTistes, etc., tous bienvenus dans la Réserve, à condition de rester sur les petits sentiers balisés !

Nous remercions chacun de respecter ces quelques règles, qui ne sont bien sûr pas là pour créer une atmosphère conflictuelle, mais bien pour protéger et préserver au mieux la riche biodiversité bretonne !



Associations / Kevredigezhioù

Amicale laïque



L'amicale laïque soutient les écoles maternelle et élémentaire publiques de Ploubezre, en réalisant diverses opérations pour financer des activités culturelles, d'éveils, des sorties scolaires, l'achat de livres, de magazines et de fournitures pour les activités dans les classes. Pour cette année 2019-2020, cela représente un budget de plus de 12 000 euros mis à disposition des écoles ! Mais sans les bénévoles et sans la participation des parents, l'association ne pourrait rien faire. Nous tenons à les remercier !

Lors de l'assemblée générale du 27 septembre, le bureau a été renouvelé. 4 nouveaux membres ont rejoint l'équipe. Le bureau se compose de : Vincent Mével, Sandrine Dauphin, Estelle Hervo, Marlène Le Gros, Laëtitia Bourdon, Elise Mazuret, Aline Le Verge, Céline Dénès et Marie Le Guen. L'association accueille avec grand plaisir toutes les bonnes volontés qui permettront de pérenniser le financement des activités des enfants des écoles de Ploubezre.

L'association a mis en place une collecte de vieux journaux. Deux bacs spécifiques sont mis à disposition de la population à proximité de la cantine scolaire de Ploubezre. Merci de respecter les consignes de tri : journaux secs, pas de prospectus, pas de magazines, pas d'annuaires, pas de ficelles autour des journaux.

Toute l'année, l'association organise des ventes de sapins et de chocolats à Noël, un spectacle de Noël offert aux enfants avec la venue du père Noël, des ventes de pizzas et de gâteaux, d'objets avec les dessins des enfants etc. Le dimanche 30 juin 2019 a eu lieu la grande kermesse. L'année scolaire s'est terminée avec un grand goûter offert



aux enfants, ainsi qu'avec la remise aux élèves de Grande Section d'une trousse garnie et aux élèves de CM2 d'une calculatrice pour marquer respectivement leur passage en CP et en 6ème. C'est notre façon de leur souhaiter bonne chance pour la suite de leurs études. Le 12 mai dernier, un vide grenier avait été organisé pour la première fois sur les parkings des écoles. Une seconde édition aura lieu en mai 2020.

CONTACT

L'amicale est un formidable moyen de se connaître et de partager des choses entre parents d'élèves, autour de moment de convivialité, d'échange et de partage. Rejoignez-nous.

Mail : amicalelaique.ploubezre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/Amicale-laiqueploubezre/>

Rederien plouber



les "rederien" ont participé au marathon : "Objectif autonomie" Paimpol / Perros le dimanche 22 septembre. huit coureurs ont formé 2 relais x 4 pour un résultat honorable de 3 h 45.

Une matinée sportive et conviviale à renouveler.

Les "rederien" se retrouvent le jeudi à 18h et le dimanche matin à 10h devant la salle des sports pour des sorties sur routes et chemins. Le club organise également des déplacements le dimanche pour courir en bord de mer ou en campagne et participe à plusieurs 'trail' proposés sur le trégor. La cotisation annuelle est de 20 euros.

Contacts :

Céline Mestric 06 09 64 79 69

Pierre Mainguy 06 10 89 29 75

FLÛTE TRAVERSIÈRE métal ou bois

La flûte traversière est un instrument facile à apprendre. Les doigtés sont proches de la flûte à bec de l'école. Contrairement au piano, une seule note est jouée à la fois, et la lecture se fait seulement en clef de sol. Avec un travail journalier, il est facile d'arriver à jouer des morceaux de musique rapidement.

La flûte dotée d'une grande agilité, sa légèreté lui permet de jouer les morceaux les plus complexes et son timbre doux et mélodieux se fond parfaitement dans l'orchestre que ce soit en tant que soliste ou d'accompagnateur.

Cours sur flûtes différentes au choix :

- **Flûte traversière en métal** « système Boehm » sur un répertoire principalement classique, baroque ou moderne (musiques du monde, découverte jazz...) et sur partitions.
- **Flûte traversière en bois** « système simple » sur un répertoire de musique traditionnelle irlandaise et bretonne, avec apprentissage selon les codes de la transmission orale (à l'oreille), possibilité d'utilisation de partitions.
- **Whistle.**

Contenu des ateliers : répertoire, phrasé, articulation, sonorité, travail d'écoute à partir d'archives ou d'enregistrements, analyse de différents styles de jeu, histoire de la flûte.

Animatrice : Florence LE QUELLEC

Salle de Musique longère du CAREC

Cours individuel

Contact :

Site : www.association-la-ruche-artistique-ploubezre.com

Mail : anne.marie.pichon68@orange.fr

Tél : 06 88 57 11 36



Photos du concert de fin d'année

ASELP : nouveau cours de pilates à Ploubezre

A partir du mois de janvier Peggy Le Guyader assurera un nouveau cours de pilates à la salle de sport (salle André Paugam) de Ploubezre le jeudi de 18h20 à 19h20. Premier cours le jeudi 9 janvier 2020. Vous pouvez assister à deux cours sans engagement.

Le pilates est une méthode de gym douce visant un travail sur les muscles profonds, l'équilibre et la respiration.

Renseignements :

Janig Le Moing au 06 32 01 08 01 ou janig.lemoing@aselp.fr.



ASELP Informatique

Pour la saison 2019-2020, la section Informatique de l'Aselp a enregistré une augmentation (quasi constante chaque année depuis 2015) d'une dizaine d'adhérents, portant ses effectifs à 50 : tous plus ou moins à l'aise, souhaitant d'abord maîtriser le courrier électronique mais également gérer sans crainte un ordinateur.

Afin de dispenser une formation de bonne qualité, il a été décidé de mettre en place un 4^{ème} cours à leur intention.

L'équipe d'animation se réjouit, alors que l'État a fixé au 1^{er} janvier 2022 de rendre la totalité des services publics accessibles en ligne, y compris sur un téléphone mobile, de constater que beaucoup d'adhérents, qui ne sont pas nés avec l'informatique, s'y intéressent résolument.

Pour de plus amples informations sur la section Informatique, consulter la page <https://www.aselp.fr/index.php/les-sections/informatique> ou écrire à informatique@aselp.fr



Roland, Gérard, Louis et Madeleine

Bibliothèque

NOUVEAUX HORAIRES

La bibliothèque sera ouverte au public le lundi **de 9h à 12h** et de **16h 30 à 18h30**.

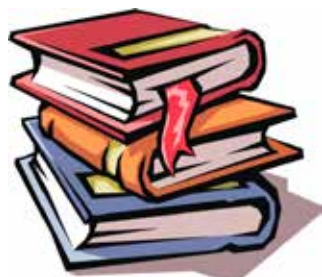
Les mercredi et samedi de 10h à 12h ;

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque n'est ouverte que le mercredi de 10h à 12h

Les écoles passent toujours le lundi sur toute la journée.

Tél. : 02 96 47 16 74

E-mail : bibliotheque-ploubezre@orange.fr



Plouz'Anim

La composition du Bureau est la suivante :

- Président : Morvan Jean Yves
- Vice-président : Le Couls Jean Marc
- Secrétaire : Lessard Daniel,
- Trésorier : Morgan Jenifer
- Trésorier-adjoint : Soyer Regine,
- Membres : Morvan Herve, Gilles Even, Fabrice Jacob, Christian L'Hervé, Ronnan Guyomar, Gérard Baro.

Le vide grenier du 8 septembre a obtenu un vif succès avec la participation de 150 exposants.

Prochaine manifestation : le loto en avril

Toutes personnes désirant entrer dans l'association seront les bienvenues.

Contact : 06 70 66 50 76.

La section VTT est relancée

Depuis le début de l'année 2019, le nombre de vététistes n'a fait que s'étoffer,

Dans une super convivialité, ils se retrouvent tous les dimanches matin pour parcourir les circuits de la région et participer aux diverses concentrations.

Si vous souhaitez les rejoindre, vous pouvez les contacter à l'adresse mail suivante : vttPloubezre@laposte.net



Cécile espoir

L'association humanitaire Cécile espoir a organisé son traditionnel repas annuel, dimanche 6 octobre, à la salle du Carec. Cette association lutte contre la faim au Cameroun et favorise également la scolarisation de jeunes de Mutskar, village situé dans le nord-est de ce pays, rendu instable par les incursions des djihadistes de Boko Haram (du Nigeria voisin) dans cette zone.

Cette année l'accent est mis « sur l'aide au bon fonctionnement des structures scolaires les bénéfices de ce repas serviront entièrement cette cause permettant à chacun d'effectuer, à sa manière, un geste humanitaire.

Les Amis de Kerfons

Appel à témoignage autour de la fontaine de Kerfons
La fontaine de Kerfons est de nouveau accessible grâce à l'autorisation du propriétaire et au magnifique travail des scouts lors de leur camp de cet été. Ils ont nettoyé les abords et aménagé un sentier qui permet de franchir des rigoles et d'arriver à la fontaine à pied sec.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, les Amis de Kerfons-Mignoned Kerfaoues ont inauguré cette fontaine en présence de Madame Le Maire. A cette occasion, Nathalie Le Gaouyat, Raoul Le Chenadec et Alain Paris nous ont joué quelques sérénades qui ont enchanté les spectateurs.

Si une partie de la fontaine a été dégagée, il reste encore à explorer les alentours pour envisager de lui redonner son aspect antérieur. Pour cela, il nous serait très utile d'avoir des témoignages (photos ou souvenir) sur cette fontaine.



Vous pouvez les déposer en mairie qui nous les transmettra ou les envoyer sur notre site : <https://kerfons.fr/> .
Merci d'avance aux Ploubezziens qui pourront nous aider.



Gym pour le bien-être du dos

Actimut, service de la Mutualité Française Côtes d'Armor, organise des cours de gym douce pour le bien-être du dos. Les séances sont axées sur un travail d'étirement et de renforcement musculaire global du corps, et sur des exercices spécifiques de la sangle abdominale et du dos pour retrouver un équilibre musculaire et réduire les douleurs du rachis.

De ce fait, l'éducateur sportif prend en compte les besoins et les capacités physiques de chacun, en accord avec les recommandations médicales.

Les cours ont lieu les lundis de 19h45 à 20h45.

Renseignements et inscriptions : Mélissa Cléménard, éducatrice sportive spécialisée en activités physiques adaptées, tél 06 07 08 58 51, mail actimutlannion@mutualite22.fr



ASELP Section Anglais

The ASELP English course is a way of practicing and improving your spoken English in a fun and amusing way. There are classes for adults and young people from 12 to 18 years old.

The lessons for young people will often involve activities such as cooking for example, to give them a greater immersion in the real use of the English language which is not possible in the classroom at school.

The main objective for all participants is oral communication in English to help when you travel abroad for holidays, for work or just for the pleasure of speaking another language.

All the courses are given by a native English speaker who comes originally from London in the UK.

Les cours d'anglais avec ASELP sont faits dans une manière ludique et amusante. Vous pouvez pratiquer et améliorer votre anglais oral. Il existe des cours en petits groupes pour les adultes et les jeunes de 12 à 18 ans.

Les cours pour les jeunes impliqueront souvent des activités telles que la cuisine par exemple, pour leurs donner une plus grande immersion dans la langue anglaise réelle, ce qui n'est pas possible en salle de classe au collège ou au lycée.

L'objectif principal pour tous les participants est la communication orale en anglais pour vous aider lorsque vous voyagez à l'étranger pour des vacances, pour le travail ou tout simplement pour le plaisir de parler une autre langue.

Tous les cours sont animés par une Anglaise, originaire de Londres au Royaume Uni.

Contact : anglais@aselp.fr

Le mot de l'opposition

Ger an tu-enep

Précipitation à l'approche de mars 2020 !

La municipalité accélère dans la précipitation quelques sujets importants non réalisés pendant les 6 ans qui donneront l'impression d'un bon bilan en vue de la prochaine échéance électorale :

Résidence pour personnes âgées : les maisons « Ages et vie » du groupe privé KORIAN nous ont été présentées seulement en juin comme une alternative aux EPHAD publics du secteur. C'est une forme de domicile partagé basé sur le principe de la colocation qui favorise la convivialité et surtout évite l'isolement. Notre regret est que Mme le maire n'ait pas laissé le temps aux élus de vérifier si ce concept correspond à l'attente de nos personnes âgées et à leurs capacités financières. D'autres communes candidates se donnent quelques mois de réflexion vu que le coût moyen du « reste à charge » serait supérieur à 1500 €.

Aménagement RD11, sortie sud du Bourg : ce projet est très attendu par les riverains, mais voilà qu'il faut le réaliser au plus vite sans prendre le temps d'une vision plus globale et partagée par tous. Or le contexte a beaucoup évolué suite à la décision de l'agglomération (LTC) de surseoir à ses projets de contournement sud de Lannion (Boutil-Quillero) et de déviation de notre bourg en privilégiant la réalisation d'un pont sur le Léguer. Cet ouvrage influera sur le trafic de la gare et déterminera la pertinence ou pas de reprendre ce projet de rocade. Aussi, la déviation de notre bourg n'est plus d'actualité, au mieux dans 15, 20, 30 ans ? C'est pourquoi, nous demandons que le carrefour du Launay fasse l'objet d'une étude d'un rond-point et que des aménagements de sécurité soient prolongés vers les cinq croix. Où est l'urgence des 6 mois ?

Etude revitalisation du centre bourg : la municipalité vient de se rendre compte que la situation s'est malheureusement beaucoup dégradée malgré ses promesses. Vite, elle lance une étude !

Ouverture classe bilingue en 2020 : ce projet nécessite un travail préalable avec le corps enseignant, le conseil d'école et une concertation réelle avec les familles de Ploubezre intéressées. Pourquoi ne pas avoir lancé cette réflexion au moment où la ville de Lannion s'est portée candidate pour ouvrir des classes bilingues sur Pen An Ru. Nous savons que de nombreux enfants de Ploubezre sont scolarisés en bilingue sur Lannion. L'annonce directe en conseil d'école et d'une réunion publique démontre la méthode de gouvernance de Mme le maire.

Voilà quelques sujets très intéressants et présents dans notre programme 2014 qui auraient mérité plus d'échanges avec la population durant les 6 ans.

Ensemble, construisons le Ploubezre de Demain !

**Les élu(e)s de l'opposition municipale, Jean-Yves MENO, Virginie CHAUVEL, Jérôme MASSE
Gabrielle PERRIN, Michel LE MANAC'H**

<https://oppositioncmploubezre.jimdo.com>

gauche.cmploubezre@gmail.com

Nos permanences : 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois, S/sol CAREC (hors vacances scolaires)

AGENDA 2019 - 2020

DECEMBRE

Vendredi 6 : Téléthon,
Dimanche 8 : Téléthon,

JANVIER

Samedi 11 : Voeux du maire (Carec)

MARS

Vendredi 6 : Théâtre Muco (Carec)

Samedi 8 : Théâtre Muco (Carec)

Dimanche 15 et 22 mars 2020 élections municipales

Dimanche 29 : pot au feu du comité d'entraide

AVRIL

Samedi 4 et Dimanche 5 : stage + concert Viole de

Gambe (Association La Ruche Artistique) (Carec)

Vendredi 17 : loto Plouzanim

L'essentiel des Conseils Municipaux

Ar pep brassañ eus kuzulioù ar gumun

Conseil Municipal du 24 juin 2019

Présentation du Projet d'hébergement de personnes âgées et vente de l'îlot A de la ZAC :

Madame Le Maire informe l'assemblée que la société « Âges et Vie Habitat », (société de Bourgogne Franche Comté) a développé une nouvelle forme d'hébergement destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie qui ne peuvent plus résider à leur domicile mais souhaitant rester dans leur commune.

La société « Âges et Vie habitat » intéressée par le site a présenté un projet de construction de deux bâtiments d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées, composé de quatre logements situé rue François Tanguy Prigent à proximité du pôle médical désigné comme suit :

Désignation	Réf cadastrale	Surface	Vendeur	Montant
Ilôt A de la ZAC	A 1566p A 2369p	3000 m ² environ	Commune	40€ HT/m ² + TVA/marge

Puis, elle invite Madame de Saint Léger de la société « Âges et Vie habitat » à présenter le projet.

M. MENOU évoque la difficulté de création de nouveaux foyers logements.

Madame de Saint Léger précise que six emplois à temps plein seront créés, avec une présence effective de 7h30 à 21h mais une assistance 24h /24h (salarier en astreinte). Les salariés logeant sur place auront un loyer modéré.

« Âges et Vie habitat » se propose de travailler en lien avec la commune pour le recrutement de personnes âgées et les candidatures d'auxiliaire de vie. La durée des travaux sera d'un an et la structure devrait ouvrir en 2021. L'entretien intérieur et extérieur sera pris en charge par « Âges et Vie habitat ».

Une trentaine de projets sont également prévus dans l'ouest notamment à Plumaudan, Saint Brandan, Ploëuc, Mur de Bretagne, Cavan et Plouisy.

Madame Le Maire reprend les conditions de la cession :

La cession se réalise selon les modalités suivantes :

- ledit terrain étant situé dans une ZAC, il sera exempté de taxe d'aménagement et de Participation pour le Financement de l'assainissement Collectif.

La vente du terrain à la société Ages et Vie habitat sera assortie des engagements suivants :

- Construire 2 bâtiments destinés au rez-de-chaussée à l'hébergement avec services, de personnes âgées/ handicapées, dans des conditions permettant la prise en charge de leur éventuelle perte d'autonomie

- Accorder une priorité pour les habitants de la commune de Ploubezre ainsi que leurs ascendants en vue de l'occupation du rez-de-chaussée sous réserve de satisfaction aux conditions d'accès

- L'exploitation par la location du rez-de-chaussée du bâtiment par « Âges et Vie Gestion »

En contrepartie de la priorité d'accueil accordée aux habitants de la commune de Ploubezre et à leurs ascendants, la commune s'engage :

- à assurer la signalétique et le fléchage directionnel des bâtiments « Âges & Vie » de manière à faciliter le cheminement des visiteurs qui souhaitent rendre visite aux

personnes âgées/handicapées,

- faire figurer le bâtiment « Ages & Vie » dans tous les plans ou documents édités par la commune ayant pour but de faciliter le cheminement des visiteurs dans la commune,

- accorder au minimum deux fois par année civile la possibilité en cas de besoin et sur demande de sa part, à « Âges & Vie » le droit de communiquer sur une page entière du bulletin municipal et/ou sur le site internet de la commune,

- autoriser « Ages & Vie » à poser un panneau signalétique « Âges & Vie » aux entrées principales de la commune (taille 1000x400 mm),

- mettre à disposition des plaquettes informatives aux accueils de la mairie et du CCAS pour faire connaître le concept « Âges & Vie » auprès de la population sans engagement de démarches commerciales,

- faire le lien entre « Âges & Vie » et la population par le biais d'échanges réguliers et en désignant un interlocuteur référent de la commune de PLOUBEZRE.

La commune pourra renoncer à ses engagements en adressant une lettre en recommandée avec AR qu'elle adressera à la société « Ages & Vie » avec un préavis de 6 mois. Ce renoncement aura pour effet d'annuler la priorité d'accueil accordée aux habitants de la commune de PLOUBEZRE ainsi que leurs ascendants.

En conséquence et pour se garantir tant de l'exécution par la société « Âges & Vie Habitat » de son obligation de construire, que de l'exploitation dans de bonnes conditions des locaux construits, la société « Âges & Vie Habitat » s'engage à construire le projet prévu dans les trois ans à compter de la date d'acquisition du terrain par la société « Âges & vie Habitat ».

Dans le cas contraire, une clause résolutoire sera prévue à l'acte de vente permettant au vendeur de récupérer la pleine propriété du terrain aux mêmes conditions financières.

La présente clause devra être rappelée dans tous les actes translatifs ou déclaratifs concernant le bien objet des présentes et ledit engagement transféré aux futurs propriétaires.

Le conseil municipal autorise le maire à consentir toute servitude de passage pour véhicules et passage de tous réseaux secs et humides.

Vu l'avis des Domaines du 20/06/2019,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de :

- Céder ledit terrain à la Société Ages et Vie Habitat pour le montant estimé de 40 € HT le m², droits d'enregistrement, frais de bornage et frais de notaire en sus ;

- Autoriser la société « Âges et Vie Habitat » à déposer le permis de construire ;

- Mandater Madame le Maire à procéder à toute signature en ce sens, y compris la signature de l'acte de vente.

Affaires communautaires

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage Ad-duction Eau Potable :

Monsieur VANGHENT rappelle que le service Eau et assainissement de LTC est amené à assumer des travaux pour le compte de la commune, soit par lui-même, soit en ayant recours à des prestataires de services. Ces derniers travaux sont dits sous « délégation de Maîtrise d'Ouvrage » et doivent être ré-imputés au budget communal de l'eau.

- Lorsqu'ils sont réalisés directement par les personnels du service, et qu'ils relèvent de la section de fonctionnement, ils sont inclus dans la facturation de prestation de service ;
- Lorsque ces travaux relèvent de la section d'Investissement, ils sont dits en « régie », et doivent être autorisés par une convention spéciale dite de « Maîtrise d'Ouvrage déléguée ».

Désignation des travaux	Montant HT
Renouvellement 130 compteurs	16 000 €
Réalisation branchements AEP	10 000 €
Passerelle Keranglas (non réalisé 2018)	10 000 €
Redondance électrique par batterie et chargeur (réservoir bourg) (non réalisé 2018)	2 000 €
Contrôles d'accès (non réalisé 2018)	8 500 €
Imprévus (casses, appareillages défectueux.....)	5 000 €
Jardin des Lilas renouvellement de conduite	7 500 €
Travaux ponctuels Rue Trou Jacob	15 000 €
Sous total	74 000 €
Maîtrise d'œuvre (5 %) soit 3 700 € + MO sur Renouvellement de conduite Rue JM Le Foll (5% de 85 000 €) soit 4 250 €	7 950 €
Total Travaux	81 950 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide : d'approuver le programme de travaux pour un montant de 81 950 € HT pour 2019,

Rapport annuel sur la gestion du service d'eau :

Monsieur VANGHENT rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Monsieur VANGHENT présente alors le rapport annuel sur la gestion du service d'eau, qui fait ressortir les éléments suivants :

	2018	2017	2016	2014	2012	2011	2010
Ventes d'eau m ³	145 996	139 856	130 929	133 346	132 955	137 480	137 218
Produits / achats m ³	170 617	158 035	146 824	147 772	160 100	154 161	150 949
Dont achats Traou L. m ³	62 373	77 744	66 347	65 296	84 197	116 373	149 461
Dont achats Ploumill.		1 607	1 176	~ 1 256	1 342	1 581	1 486
Pertes d'eau m ³	17 221	18 179	15 895	14 246	27 145	16 681	13 731
Linéaire	101,18	101,18 Km	101,18 Km	107,5 Km	107,5 Km	97,6 Km	97,6 Km
ILP / Km/jour	0,5 m ³ /J	~0,49 m ³ /J	~0,38 m ³ /J	~0,28 m ³ /J	~0,69 m ³ /J	0,47 m ³ /J	0,38 m ³ /J
Nombre d'abon.	1874	1 848	1 816	1 767	1 747	1 669	1 589

Les ventes d'eau ont été de **145 996 m³** l'an passé pour une mise en distribution de **170 617 m³**. Les pertes d'eau peuvent donc être estimées à **17 121 m³**, soit **10,03 %** du volume vendu.

Le nombre de branchements progresse régulièrement pour atteindre 1874 abonnés soit 1.39% de plus.

Sur l'origine de l'eau, 62 373 m³ sont importés du Syndicat de Traou Long et Ploumilliau (77 744 m³ en 2017) soit une

diminution de ~15 371 m³. Cette évolution s'explique principalement par la meilleure production du captage de Kéranglas.

S'agissant de l'évolution du rendement de l'usine par rapport à 2017, il est de 98,7 % pour l'année 2018.

De même, l'ARS a communiqué une analyse des pesticides présents dans l'eau brute en 2018 et qui livre une évolution sensible de la qualité de l'eau brute :

Valeurs moyennes	Valeurs maxi !	2018	2017 (1 mesure)	2016 (1 mesure)	2014 (1 mesure)
Nitrates	100 mg/l	39,50 mg/l	49,0 mg/l	43,3 mg/l	46,3 mg/l
Atrazine	<= 0,1 µg/l	0,07	0,075 µg/l	0,080 µg/l	0,065 µg/l
Déséthylatrazine	<= 0,1 µg/l	0,12	0,130 µg/l	0,230 µg/l	0,09 µg/l
Diuron	<= 0,1 µg/l	<0,02	néant	0,020 µg/l	0,025 µg/l
Bromacil	<= 0,1 µg/l	<0,02	néant	Non détecté	Non fourni
Glyphosate & AMPA	<= 0,1 µg/l	<0,05	néant	Non fourni	Non fourni
Pesticides totaux	<= 0,5 µg/l		Non fourni	0,455 µg/l	0,22 µg/l

Valeurs moyennes	Valeurs maxi !	2012 (1 à 2 mesures)	2011 (5 mesures)	Val. Max. (réf 2000)
Nitrates	100 mg/l	57 mg/l	50,4 mg/l	57,6 mg/l
Atrazine	<= 0,1 µg/l	0,09 µg/l	Non fourni	0,27 µg/l
Déséthylatrazine	<= 0,1 µg/l	0,255 µg/l	Non fourni	0,71 µg/l
Diuron	<= 0,1 µg/l	0,055 µg/l	Non fourni	0,25 µg/l
Bromacil	<= 0,1 µg/l	0,03 µg/l	Non fourni	0,245 µg/l
Glyphosate & AMPA	<= 0,1 µg/l	néant	Non fourni	0,25 µg/l
Pesticides totaux	<= 0,5 µg/l	0,5 µg/l	Non fourni	1,285 µg/l

Pour les mesures 2018 (1 seul prélèvement sur eau brute), on observe une tendance à la baisse des valeurs mesurées. Ces résultats témoignent de la sensibilité de cette ressource vis à vis de la pollution par les produits phytosanitaires et la nécessité de sa protection », mais l'observation reste générale et ne paraît pas relever d'une analyse réelle du cas particulier.

Par contre, le paramètre nitrate montre une baisse continue dans l'eau brute dont les conséquences économiques ont déjà été analysées.

Sur la qualité de l'eau mise en distribution, comme les années passées, on relèvera que tous les paramètres analysés montrent une nette efficacité de la filière. Plus généralement, sur les deux secteurs de distribution, tous les paramètres pesticides sont au minimum de détection et aucune mesure de mauvaise qualité ne nous a été notifiée en 2018. S'agissant de la quantité de Nitrates dans l'eau distribuée, elle est généralement inférieure ou égale à 38 mg/l, ce qui montre une amélioration sensible.

Sur le prix du service de l'eau, pour un consommateur théorique de 120 m³, on obtient un coût moyen normalisé stable à 2,22 € le m³, au 1^{er} janvier 2019, qui se décompose ainsi :

Au 1 ^{er} janvier :	2018	2017	2015	2012	2011	2007	2002
Exploitant			0 €	0 €	0 €	137,58 €	114,62 €
Collectivité	205,12 €	205,12 €	205,12 €	205,12 €	205,12 €	83,75 €	105,15 €
SDAEP & Lutte contre la pollution	12,00 € 36,00 €	12,00 € 36,00 €	11,40 € 37,20 €	6,60 € 38,40 €	6,48 €	43,80 €	27,76 €
TVA	13,92 €	13,92 €	13,95 €	13,76 €	11,64 €	14,58 €	13,61 €
Total	267,04 €	267,04 €	267,67 €	263,88 €	223,24 €	279,71 €	261,14 €

Globalement, les variations de détail de prix ne présentent pas de signification particulière et, sur la moyenne durée, le prix de l'eau n'est affecté que par des paramètres extérieurs à la collectivité. En pratique, le prix de l'eau est stable depuis 2012.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de : **ADOPTER** le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable.

Demande de fonds de concours de LTC –

Aide à la voirie communale :

Madame GOURHANT fait part à l'assemblée du projet arrêté en Commission au titre du financement par LTC d'un programme d'aide à la voirie communale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de : D'approuver la proposition de programme de travaux « Voirie Rurale » comprenant la réalisation des voies de Traou Jacob et Pors Don et D'adopter le plan de financement suivant :

LTC aide à la voirie communale (20 %)	10 408,14 €
Commune :	41 632,56 €
Total	52 040,70 € H. T.

De solliciter de Lannion Trégor Communauté l'attribution de l'aide au taux maximum pour la réalisation de ces travaux.

Conventions avec le SDE :

Madame GOURHANT informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Energie a procédé à l'étude des travaux de maintenance de l'éclairage public Rue Amédée Prigent et Rue des Chênes verts et Kéranroux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de

- approuver le projet de rénovation d'un foyer d'éclairage public Rue Amédée Prigent pour un montant de 850 € HT dont 510 € restant à la charge de la commune (coût total des travaux majoré de 5% de frais de maîtrise d'œuvre).
- approuver le projet de rénovation de foyers d'éclairage public Rue des Chênes verts et Résidence de Kéranroux pour un montant estimatif de 2080 € HT dont 1248 € à la charge de la commune (coût total des travaux majoré de 5% de frais de maîtrise d'œuvre) .

Dénomination de voies :

Madame GOURHANT informe qu'au centre bourg et au nord de la commune, chaque rue est identifiée et chaque habitation est numérotée. En secteur rural, par contre, certains villages ayant été fortement densifiés, nécessitent une nouvelle dénomination de voie ainsi qu'une numérotation adaptée afin de faciliter l'accès aux services de secours, de livraisons et de courrier.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de valider la dénomination des voies.

Quartier Kérauzern / Karter Keroferm

- Route de la Gare **Hent ar Gar** (depuis la RD 11 jusqu'au passage à niveau de la RD 30)
- Route de Ploumilliau / **Hent Plouilio** (du passage à niveau RD 30 jusqu'au manoir de Kérauzern)

Quartier La Lande / Karter al Lann - Kerlan / Kerlann-Keraël / Keraël- Kerlipot / Kerlipod - Crec'h ar Bicq / Krec'h ar big

- Route de Kérauzern / **Hent Keroferm** : part du carrefour des Cinq Croix jusqu'à la limite de Plouaret
- Route de Keraël / **Hent Keraël** : de la RD 11 jusqu'à voie ferrée (avant Convenant Donval)
- Route de Kerlan / **Hent Kerlann** : de la RD 11 jusqu'à Kermorgan
- Route de Kerlipot / **Hent Kerlipod** : de la RD 11 jusqu'à Kerlipot
- Route de Crec'h ar Bicq / **Hent Krec'h ar big** : de l'intersection de la route de Kerlipot jusqu'à fin de voie sans issue

Quartier Route de Tonquédec / Karter hent Tonkedeg

- Route de Tonquédec / **Hent Tonkedeg** : (déjà dénommée et numérotée en partie) de la RD 11 jusqu'à Kermorgan
- Impasse Convenant Boulanger **Hent-dall Komanant Boulañjer** : de Guirec à Convenant Boulanger
- Route de Kerfons / **Hent Kerfaouès** : après intersection de Guirec / **Girec** jusqu'à Kerfons / **Kerfaoues**

Quartier de Kernabat / Karter Kernabad

- Route de Kernabat / **Hent Kernabad** : du carrefour de la route de Kérauzern (RD 11) à Kernabat
- Impasse de Kernabat / **Hent-dall Kernabad** : du carrefour de la Route de Kernabat au fond impasse
- Chemin de Kernabat / **Hentig Kernabad** : du carrefour de la route de Kernabat au fond du chemin

Quartier Pen ar Kroas Hent / Karter Penn ar groaz - Coadic Gouët /Koadig Gouez- Ty ar Chreyo / Ti ar C'heio :

- Route de Buhulien / **Hent Bulien** (Après le 16 de la rue Amédée Prigent) : de Pen ar Kroas Hent jusqu'à Ty ar C'hreyo
- Route de Coat Arzur / **Hent Koad Arzhur** : de route de Buhulien jusqu' à Coat Arzur
- Chemin Ty ar Chrey'o / **Hentig ti ar C'heio** ; chemin de la route de Coat Arzur à Route de Buhulien
- Impasse de Coat Arzur / **Hent-dall Koad Arzhur**: de la Route de Coat Arzur à Convenant le Danot
- Chemin de Coat Arzur / **Hentig Koad Arzhur** : de la route de Coat Arzur au fond du chemin

Quartier Pors Don-Kergroac'h / Karter Porzh Don – Kergroac'h

- Route de Pors Don / **Hent Porzh Don** : de la RD 11 jusqu'à Garde Haute
- Route de Kergroac'h / **Hent Kergroac'h** : de la Route de Pors Don à Kergroac'h
- Route de Kerguinou : **Hent Kerguinou**

Tarifs 2019-2020 de cantine, garderie et ALSH:

Tarifs de cantine :

Madame LE CARLUER rappelle les tarifs appliqués aux écoles et précise qu'ils ont été examinés en Commission Finances en date du 17 juin 2019. Elle précise également la mise en place d'un soutien de l'état à l'instauration d'une tarification sociale des cantines dans les territoires ruraux fragiles. L'aide s'élèvera à 2 euros par repas facturé à la tranche la plus basse, sur la base d'une simple déclaration de repas servis.

Considérant cette disposition et le déficit du service, de l'ordre de 50 %,

Considérant que le coût des achats alimentaires est stable malgré l'introduction de denrées jugées plutôt coûteuses (produits bio ou venant de pratique plus respectueuse de l'environnement, produits provenant des circuits courts, de plus en plus présent),

Vu l'avis favorable de la commission de finances en date du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide : D'instaurer une tarification des cantines au quotient familial concernant les enfants de Ploubezre pour l'année scolaire 2019 / 2020 et de maintenir les autres tarifs :

Quotient Familial	Tranche 1 Jusqu'à 750 €	Tranche 2 De 751 € à 950 €	Tranche 3 Plus de 951 €
Repas enfant Ploubezre	1 €	2,70 €	3 €
Repas enfant extérieur	3,44 €		
Repas occasionnel	3,71 €		
Repas adulte (Employés communaux, enseignants, intervenants, élus)	5,27 €		

Tarifs garderie :

Madame LE CARLUER propose que les tarifs de la garderie soient maintenus pour l'ensemble des quotients familiaux ; Vu l'avis favorable de la Commission de Finances réunie en date du 17 juin 2019, soit :

Formule	Quotient Fam. < 512 €	Quotient Fam. > 512 €
matin : 7 h 30 – 8 h 35	0,75 €	1,14 €
soir : 16 h 30 – 18 h 30	1,13 €	1,69 €
matin + soir :	1,50 €	2,18 €

Madame LE CARLUER propose également le maintien du dispositif selon lequel :

- Tout enfant qui sera en garderie sans bulletin d'inscription se verra facturé forfaitairement 5 € par enfant et par tranche commencée d'une demi-heure.
- Tout dépassement de l'horaire de garderie, le soir, sera facturé forfaitairement 15 € par enfant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de : Approuver ces tarifs pour l'année scolaire 2019 / 2020.

Tarifs de Centre Aéré / ALSH de l'année scolaire :

(1)	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
QF	Jusqu'à 550 €	de 551 € à 750 €	de 751 € à 950 €	de 951 € à 1200 €	Plus de 1200 €
Tarif / journée (2) repas compris de 7 h 30 à 18 h 30	7,77 €	9,63 €	11,65 €	14,00 €	16,07 €
Tarif / journée du mercredi repas compris Ouverture de 7 h 30 à 18 h 30	7,77 €	9,63 €	11,65 €	14,00 €	16,07 €
Tarif 1/2 journée du mercredi de 7h30 à 12h30 (maxi)	3,00 €	3,72 €	4,49 €	5,40 €	6,21 €

- (1) + 13 € par nuitée et par enfant participant à la semaine camping des moyens ou des grands.
- (2) Tarif applicable sur des forfaits de 3, 4 ou 5 jours uniquement, ou pour les cas dérogatoires (maladie, ...).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de : Approuver ces tarifs pour l'année scolaire 2019 / 2020.

Affaires diverses

Service de sécurité

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'afin d'assurer la sécurité des personnes lors des fêtes de la commune, il a été nécessaire de recourir à un service de sécurité le samedi 8 juin 2019. Cette mesure a été demandée par la gendarmerie de Lannion.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de : Prendre en charge la facture de la société A.B.S.P. concernant la mise à disposition d'un service de sécurité qui s'élève à 787,21 €.

Dossier d'information relatif au site de radiotéléphonie mobile Orange

Un dossier d'information relatif au projet d'installation d'antennes sises à « Convent Lamer » est tenu à disposition des administrés jusqu'au 30 août 2019. Conformément aux engagements pris par Orange dans le cadre des bonnes pratiques entre opérateurs et commune, ce dossier est accessible à tout administré souhaitant en connaître le détail. Ce projet fait suite à l'identification d'un besoin de couverture sur la commune et permettra d'accéder à de meilleurs services numériques mobiles.

Conseil Municipal du 20 septembre 2019

Procès-verbal de la séance précédente :

Le procès-verbal de la séance précédente a été signé. Mme Le maire a présenté Monsieur Gaël CABOT, futur chargé d'administration sur un poste de contractuel.

FINANCES

A) Passage de prêt à taux fixe :

Madame Marie-Pierre LE CARLUER présente la proposition du Crédit Agricole de passage de prêts à taux variable à taux fixe. En effet, depuis le début de l'année 2019, les taux longs ont enregistré une baisse rapide et marquée. Ils s'établissent sur des niveaux historiquement bas. Ce contexte des taux rend la période intéressante pour procéder à une sécurisation définitive des emprunts.

La proposition concerne deux emprunts :

- Emprunt du pôle médical contracté en 2011 pour un montant 938 000 € sur une durée de 25 ans.
- Emprunt pour la ZAC contracté en 2016 pour un montant de 600 000 € sur une durée de 20 ans.

Les taux proposés en date du 20 septembre 2019 sont les suivants :

Référence prêt	Capital restant dû	Date d'effet changement de taux	Taux proposé	Nouvelle échéance indicative	Date dernière échéance
Pôle Médical 00301449919	650 868,14 €	05/10/2019	0,63 %	Dégressive	05/09/2036
ZAC 10000195175	510 000,00 €	05/11/2019	0,87 %	Dégressive	05/11/2036

(Proposition en conservant l'amortissement trimestriel constant du capital)

Le nombre d'années de remboursement étant encore de 17 ans

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal : **APPROUVE** le passage de ces deux prêts à taux variable à taux fixe et **AUTORISE** le maire à signer tous docu-

ments concernant ces modifications.

Plan de financement définitif RD 11

VU la délibération n° 2017-11 sur le projet de mise en sécurité et prolongation des cheminements doux aux abords de la RD 11 et le plan de financement prévisionnel ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réajuster le plan de financement comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES	
Etudes	2 600,00 €	DETR phase 1	31 078,00 €
Maîtrise d'œuvre de la phase 1	17 150,00 €	DETR phase 2	49 839,00 €
Maîtrise d'œuvre de la phase 2	17 250,00 €	Conseil Départemental Contrat de Territoire ((cassette éligible : 770 697,65 € HT)	88 330,00 €
Travaux phase 1 (sont déduits les travaux pris en charge par le département : 32 523 € HT)	333 718,65 €	Conseil Départemental amende de police (phases 1 et 2)	60 000,00 €
Travaux phase 2 (sont déduits les travaux pris en charge par le département : 30 000 € HT)	264 376,00 €	Fonds de concours LTC adossé au contrat de Territoire	61 670,00 €
Renforcement des conduites AEP et réhabilitation des branchements	90 003,00 €	Fonds de concours LTC- quai sans abribus	6 500,00 €
Effacement des réseaux BT/Téléphone et aménagement EP	45 600,00 €	Fonds de concours LTC -voie douce	15 000,00 €
		Autofinancement	458 280,65 €
TOTAL	770 697,65 €	TOTAL	770 697,65 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Muni-

cipal : **DÉCIDE** de solliciter les subventions auprès des financeurs au taux maximum et **D'ADOPTER** le nouveau plan de financement.

Attribution de marché de voirie urbaine

A) Présentation :

Madame GOURHANT présente le projet de travaux d'aménagement de la voirie et du réseau d'eau pluviale sur les rues de la Roseraie et des Ajoncs. Une consultation a été réalisée et un groupe de travail présidé par le Maire a procédé à l'ouverture des plis le 16 septembre et a proposé l'offre suivante, comme mieux disante :

Voirie - réseau eaux pluviales

Entreprise Eurovia pour un montant de 99 997.70 € HT

Mme GOURHANT précise à l'assemblée que compte tenu d'un agenda très chargé l'entreprise ne pourra commencer les travaux que début 2020.

DÉCISION

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de **VALIDER** les résultats de la consultation et lancer les travaux ;

Travaux d'économie d'énergie à la bibliothèque et salle d'activité :

Demande de fonds de concours

Présentation :

Madame GOURHANT rappelle que la commune envisage des travaux d'amélioration énergétique de la bibliothèque, longère et salle de musique. Les travaux proposés portent sur deux types de travaux :

- Le remplacement du système de chauffage électrique par un système au gaz naturel de 21 620,52 € HT
- Le remplacement de l'éclairage halogène par de l'éclairage Led de la longère et salle de musique pour un montant de 3283,32 € HT.

Elle indique que ce type de travaux est éligible au fonds de concours Énergie de LTC. Ce fonds est calculé sur les travaux liés aux améliorations énergétiques et représente 30% du coût HT des travaux restant à charge de la commune après déduction des subventions accordées.

Décision

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de : **SOLLICITER** le fonds de concours pour les travaux de rénovation énergétique au taux maximum de 30% du coût HT restant à charge (autres subventions déduites).

Convention avec le SDE :

Effacement de réseaux BT/téléphone et aménagement de l'éclairage public Rue Jean Marie Le Foll (2^{ème} tranche)

Madame Le Maire informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Énergie a procédé à l'étude des travaux d'effacement de réseaux à réaliser Rue Jean-Marie-le Foll (2^{ème} tranche) :

- Le projet d'effacement de réseaux basse tension est estimé à 18 000 € HT dont 5 400 € à la charge de la commune,
- Le projet d'aménagement de l'éclairage public est estimé à 5 500 € HT dont 3 300 € à la charge de la commune,
- Le projet d'enfouissement coordonné des infrastructures de communications électroniques est estimé à 4800 € TTC dont 4800 € restant à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de : **APPROUVER**

- le projet d'effacement de réseaux basse tension rue Jean Marie Le Foll pour un montant estimatif de 18000 € HT.

- le projet d'aménagement de l'éclairage public rue Jean Marie Le Foll (2^{ème} tranche) présenté par le SDE pour un montant de 5500 € HT (coût total des travaux majoré de 5% de frais de maîtrise d'œuvre).

- Le projet d'enfouissement coordonné des infrastructures de communications électroniques « Rue Jean Marie Le Foll » pour un montant estimatif de 4800 € TTC dont 4800 € restant à la charge de la commune.

Plan « bibliothèques d'école » :

Madame Armèle ROBIN-DIOT fait part à l'assemblée que l'école élémentaire a obtenu l'accord d'une subvention de 2 150,00 € allouée par l'éducation nationale pour la création d'une bibliothèque interne à l'école sous condition que la municipalité apporte un complément financier. Madame Armèle ROBIN-DIOT propose d'accorder une somme de 500,00 euros en faveur de ce projet.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de : **APPROUVER** le versement de 500,00 € en faveur de ce projet afin de compléter financièrement les moyens attribués par l'éducation nationale ;

Bilan rentrée des classes

Mme ROBIN-DIOT présente un bilan positif de la rentrée scolaire.

On note une recrudescence des effectifs, avec 102 élèves en maternelle et 154 en élémentaire. A noter que des inscriptions d'enfants de moins de 3 ans ont été refusées faute de places. L'équipe pédagogique est la même que l'année dernière.

Numérotation des rues

Il est rappelé que les noms des lieux-dits sont gardés, les usagers seront avertis par courriers qu'ils peuvent venir récupérer leurs numéros en mairie. En tout 350 foyers sont concernés.

Visite élèves de 2^{nde} Lycée Pommerit-Jaudy

M. NICOLAS a présenté la visite des élèves de seconde du lycée de Pommerit-Jaudy, les 7 et 8 octobre prochains. Ce sera l'occasion pour eux de découvrir les services et le fonctionnement de la mairie mais aussi des exploitations agricoles et entreprises de la commune.

Journée Bien vieillir.

Mme ALLAIN a présenté cette journée qui aura lieu le 2 octobre au CAREC, et regroupera des médecins gériatres, le comité d'entraide, le CIAS, Accompagnement Alzheimer, Présence Verte... Elle a rappelé que cette journée est ouverte à toutes et tous sans limite d'âge.

L'occasion également pour Mme Allain d'évoquer le début des ateliers mémoire qui affichent complets avec 17 inscrits.

Sécurité des écoliers.

Mme ROBIN-DIOT a tenu à rappeler l'importance pour les enfants qui prennent les transports scolaires et marchent sur les bords de route d'être bien visibles, notamment par le port de vêtements à haute visibilité.

Mme GOURHANT a rappelé que le règlement intérieur de LTC concernant le transport scolaire des collégiens et lycéens impose le port d'un gilet haute visibilité, ce gilet étant fourni par LTC. En cas de non-port de ce gilet, l'accès au transport pourra être refusé aux élèves.

Infos pratiques / Titourou pleustrek

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi et samedi : de 9h à 12h
- Mardi, mercredi, jeudi, et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone : 02 96 47 15 51

Courriel : mairie@ploubezre.fr

Site internet : www.ploubezre.fr

Permanence des élus (sur rendez-vous) :

Maire : Brigitte GOURHANT

- Mercredi et samedi de 10h à 12h



1^{er} Adjoint : Gildas NICOLAS, chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Equipements structurants

- Mardi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h



2^{ème} Adjoint : Armèle ROBIN-DIOT, chargée de la Petite enfance, des Affaires scolaires et Périscolaires

- Sur rendez-vous les lundis et mercredis



3^{ème} Adjoint : Françoise ALLAIN, chargée des Personnes Agées, de la Solidarité et des Affaires Sociales

- Sur rendez-vous



4^{ème} Adjoint : Marie Pierre LE CARLUER, chargée des Finances

- Vendredi de 9h30 à 10h30 et sur rendez-vous



5^{ème} Adjoint : Frédéric LE FOLL, chargé de l'Agriculture, des Travaux, de la Voirie, du Cadre de Vie

- Mardi de 10h à 11h30



6^{ème} Adjoint : François VANGHENT, chargé de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable

- Vendredi à partir de 16h



Conseiller Municipal Délégué : David BLANCHARD, chargé de la Culture, de la Vie Associative

- Sur rendez-vous



Conseiller Municipal Délégué : Louis JEGOU, chargée du Tourisme, de la Communication et de l'Information

- Sur rendez-vous



Services médicaux

Pôle Médical et Para-Médical : 2, rue François Tanguy-Prigent

Médecin Généraliste :

Docteur Alain CLECH : 02 96 47 14 15

Chirurgien-Dentiste :

Docteur Eric ESNAULT : 02 96 54 74 13

Cabinet Infirmier : 02 96 37 79 40

Christelle GUIGNARD

Anita LE BRAS

Sylvain LE NER

Masseurs Kinésithérapeutes : 02 96 47 14 44

Isabelle OLLIVIER

Podologue :

Nadège BLIGNE-JORET : 02 96 37 53 76

Médecin Généraliste : Docteur Olivier CAULAN

7, Rue Paul Salaun - Tél : 02 96 47 13 66

Chirurgiens-Dentistes : Docteur Ofelia VLAD

Docteur Andrei GROZA

4, Place de la Poste - Tél : 02 96 47 12 03

Pharmacie : Laurent BERNARD-GRIFFITHS

2, rue Pierre-Yvon Tremel - Parc Izellan - Tél : 02 96 47 15 31

Poste

Horaires d'ouverture :

Tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h15 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h00

Horaires de levée du courrier :

Du lundi au vendredi 15h45

Le samedi à 10h45

Contact au 02 96 47 14 49

Déchèterie

La déchèterie du Creyo, ouverte à tous, horaires d'hiver : les mardis, de 14 h à 18 h et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les horaires des 10 autres Eco-relais ou déchèteries de la communauté d'agglomération, eux aussi ouverts à tous, sont à votre disposition à la mairie.

Date des encombrants :

Le retrait des encombrants se fait sur inscription. Contacter : LTC au : 080022300

Services d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Gendarmerie nationale : PLESTIN LES GREVES - 02 96 35 62 18

(lundi, mercredi, vendredi, dimanche et fériés)

PLOUARET - 02 96 38 90 17

(mardi, jeudi, samedi)

Centre hospitalier : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor : 02 96 46 65 65

Écoles

École maternelle : 02 96 47 13 01

École élémentaire : 02 96 47 13 02

LA TURQUOISE
 PLOUBEZRE

Du Mardi au Samedi : 12h - 14h et 18h - 22h
 Le Dimanche : 18h - 22h
02 96 91 52 16

Conduite accompagnée
 Conduite supervisée
 Perfectionnement
 Permis B

Ludo Conduite

02 96 37 60 09
 Lannion 64, rue de Tréguier / Ker Huel 3, place St-Yves
 Ploubezre 2, place de la Poste / Ploumilliau 3, place de l'Église

Phil TAXI
 VOYAGER FACILE

www.phil-taxi.fr
 contact@phil-taxi.fr

FERRET JIMMY

Peinture, Décoration, Ravalement
 Démoussage de toiture
 Revêtements sols et murs
 Rte de Kernabat 22300 Ploubezre
 TEL: 02.96.47.17.79
 06.62.89.78.87

INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR
LE GUEN
 PEINTURE

Une équipe à votre service !

Z.A. de Kervanon **PLOUGNEAU**
 Z.A. de Kerblquet **CAVAN**
 T. 02 96 37 41 38
 F. 02 96 47 12 25
 c.le-guen@leguenpeinture.fr

PROFESSIONNEL & PARTICULIER

06 68 510 240

TOUTES DESTINATIONS
 CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE
 TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES

TPMR
 TOURISME
 SORTIES

PLESTIN-LES-GRÈVES . PLOUBEZRE
 PLOUNÉRIN . TONQUÉDEC

Jean-Hervé CARN

Plâtrerie
 Cloisons-sèches - Isolation
 Faux plafonds

Route de Morlaix - Trédrez
 22300 LANNION
 Tél. 02 96 35 77 04 - Fax 02 96 35 74 96
 carnjeanhervé@wanadoo.fr

SANITAIRE ELECTRICITE

Loïc LANCIEU
 CHAUFFAGE - RAMONAGE

La lande 22300 PLOUBEZRE
02 96 47 16 09 06 19 58 33 08

Aurélien Couverture

Couverture - Zinguerie
 Neuf & Rénovation

Aurélien Padé / Kerbrézant - 22300 PLOUBEZRE
 Tél. 02 96 37 66 68

COUVERTURE - ZINGUERIE
D. LE ROUX
 Neuf et Rénovation

PLOUBEZRE 02 96 47 18 13

A2M THERMIE

Plomberie
 Chauffage
 Électricité
 Salle de bains
 Clés en main

02 96 38 96 98

David MESTRIC - Laurent MICHEL
 LE VIEUX-MARCHE, ven Lannion/Plouaret
 PLOUNÉVEZ-MOËDEC, Z.A. Brg Ar C'hra
 a2mthermie@gmail.com

RGE

TRÉGOR TAXIS
 - - 11 véhicules - -
 Gares - Aéroports - Toutes distances
 Mise en route du compteur
 à la prise en charge

Lannion - Ploubezre - Trévou - Plouaret - Plestin
06 07 09 51 59

Trégor Dépannage
 Yannick Stéphane

Electricité
 Plomberie
 Serrurerie

Interventions rapides

06 . 63 . 36 . 23 . 85
 yannick@tregordépannage.com

Traou Ar Wazh - 22300 Ploubezre
 www.TregorDépannage.com

Actif HAMON TAXI

06.12.73.10.06
 Transport medical assis
 Commune de stationnement
 Ploubezre

ANNE TAXI
 Présente sur les communes de

PLOUBEZRE/LANNION/
 PERROS GUIREC

06.07.49.73.32

J. Marc Le COULS

Electricité générale
 Plomberie
 Chauffage
 Dépannage

Kerviziou 22300 Ploubezre **06 70 10 38 85**

TS Élec
 Electricité générale

Alarmes - Portail Électrique
 Câblage Électromagnétique

Stéphane TURLUCHE
 Artisan Électricien
 Kernabat - 22300 PLOUBEZRE
 Neuf - Rénovation - Dépannage

06 79 82 00 03
 tselec22@orange.fr

Imp nivern bihan
 Rte de Perros 22300LANNION

annetaxilannion@gmail.com
ANNE-TAXI.COM

TAXI

Nous remercions nos annonceurs pour leur soutien